NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

72e ANNEE.—No. 32 SAINT-HYACINTHE, P.Q. VENDREDI, 3 OCTOBRE 1924

L'UNION ST-JOSEPH DE ST-HYACINTHE

UNE SOCIETE LOCALE ET REGIONALE. — SA SITUATION FINANCIERE ET LE DERNIER BILAN. — LA MUTUALITE CHÉZ NOUS

Au prône, il y a une quinzaine, M. le chanoine L.A. Sénécal, curé de la cathédrale de cette ville, a recommandé chaleureusement, parmi les *sociétés canadiennes-françaises d'assistance mutuelle*, l'*Union Saint-Joseph* de Saint-Hyacinthe.

Il n'a pas sollicité la seule sympathie des gens, mais expliqué que l'Union Saint-Joseph est une institution locale, absolument solide aux points de vue finances et administration, et demandé que tous les citoyens se fissent un devoir d'en être membres. Le conseil est sérieux et mérite d'être suivi.

La mutualité prend une importance qui grandit chaque jour, dans notre vie économique. Elle est devenue tellement importante que les gouvernements se sont inquiétés de son développement et de ses activités, ont promulgué des lois pour améliorer les constitutions, consolider les fonds des sociétés, exiger que celles-ci fussent sur un même pied d'égalité, quant à la solvabilité et aux garanties assurées aux sociétaires, avec les plus importantes compagnies d'assurance-vie.

Chez les Canadiens-français, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, on compte aujourd'hui un nombre considérable de sociétés de secours mutuel. Quelques-unes ont une importance nationale. Elles ont rendu des services immenses à notre race, et nous avons toutes les raisons d'en être fiers.

A Saint-Hyacinthe, l'Union Saint-Joseph compte à son actif près de cinquante années de bon travail local et régional. Fondée en 1874 par l'abbé Louis-Zéphirin Moreau, vicaire-général du diocèse, devenu plus tard évêque de Saint-Hyacinthe, elle n'a cessé un moment d'exercer son efficace action. Il est vrai que la société dut faire face à des difficultés assez graves il y a quelques années, quand, pour se conformer aux lois provinciales, les administrateurs décrétèrent le rajustement de ses taux. On faisait là ce que les autres associations avaient fait elles-mêmes, pour être en mesure de conserver en 1925 leur permis régulier de fonctionner. La preuve que cette décision était sage, c'est que l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe peut montrer aujourd'hui un excédent de réserve de près de 15 pour cent, ou, plus exactement, de 14.74 p.c. Non seulement, elle a 100 pour 100 de la réserve requise pour faire face à ses obligations, mais les livres témoignent d'un surplus de 14.74 p.c. Sans forfanterie, on peut affirmer que peu d'institutions financières sont, toutes proportions gardées, dans une situation plus favorable.

D'après le dernier bilan publié, (au 31 décembre, 1923), la société avait pour $2,344,710.50 d'assurances en vigueur. Pour ceux qui désirent de plus amples détails sur son état financier, voici en détail les chiffres de l'actif et du passif, toujours au 31 décembre 1923:

Actif:

Terrain	$2,150.00	
Ameublement	2,751.94	
Prêts sur obligations	54,774.11	
Prêts sur débentures	124,600.00	
En caisse et en banque	3,548.14	$187,824.19
Liens sur certificats:		
Option No. 1	3,820.00	
Option No. 3	9,549.02	13,369.02
Total		$201,193.21

Passif:

Capital Caisse Générale	$14,640.93	
Capital Caisse des Malades	6,899.09	
Capital Décès d'Epouses	7,465.98	
Ameublement (Actif non accept.	2,751.94	
Réclamations Décès non ajustées	3,000.00	
Réserve requise sur certificat au 31 déc. 1923	145,044.58	$179,802.52
Surplus		$21,390.69

Depuis le début de la présente année, cet état de choses s'est encore amélioré. Le recrutement des membres a été assez actif, si l'on tient compte des circonstances, et les admissions nouvelles nombreuses. Non seulement c'est ici affaire de chiffres, mais il est à noter qu'un bon nombre de nos citoyens les plus en vue ont tenu à donner leur adhésion. Ce devrait être, pour ceux qui hésitent encore, un nouveau motif de confiance.

Comme l'a bien spécifié le chanoine Sénécal, l'Union Saint-Joseph est une société régionale soucieuse des intérêts locaux et régionaux, qui compte sur l'encouragement des citoyens de Saint Hyacinthe et des campagnes environnantes.

Nous avons toujours du temps et de l'argent pour les organisations étrangères. Sachons de temps à autre en avoir pour les nôtres. Voici, s'il en est, une excellente occasion.

Harry Bernard

En marge des événements

S'en va-t-à Genève

Si le gouvernement n' apas changé d'idée, l'honorable Dr H.S. Béland, ministre de l'Hygiène et du Rétablissement civil des soldats, vogue actuellement sur la pleine mer, en route pour l'Europe et Genève, où il représentera le Canada aux séances immédiatement futures de la Société des Nations. A date, une bonne moitié des ministres fédéraux ont fait leur petit séjour officiel à Genève, ou dans d'autres villes d'Europe. De ces coûteux voyages, notre pays n'a pratiquement rien retiré, et il ne fait aucun doute que la représentation Béland sera aussi nulle que les autres. Nous voulons croire que M. Béland est un excellent garçon dans le particulier, comme étaient d'ailleurs les autres ministres qui se baladèrent en Europe aux frais du peuple canadien. Mais les conférences internationales, de quelque nom qu'on les appelle, sont irrémédiablement vouées à l'insuccès, et les envoyés canadiens y sont d'un poids relativement modeste. On sait d'avance que M. Béland ne changera pas la face du monde. Il ne faudra pas lui en vouloir. Le seul blâme doit aller au gouvernement fédéral, qui continue sa confiance à la Société des Nations, et croit que les vessies de Genève ont plus de chance que les nôtres à être prises pour des lanternes.

Protestons

Le conseil- génénral de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Montréal, a adopté la délibération dont le texte suit, et l'a fait parvenir au premier ministre du Canada ainsi qu'aux ministres fédéraux canadiens-français:

"Attendu que, selon le témoignage de personnes dignes de foi, et en particulier de M. l'avocat Philippe Dubois d'Ottawa et professeur à l'Université, la langue française est ignorée d'une façon outrageante aux pavillons canadiens de l'exposition de Wembley, il est unanimement résolu que notre conseil général proteste contre cet état de choses et prie le gouvernement canadien de rendre justice à l'élément canadien-français de ce pays, en prenant des mesures pour que la langue française, loin d'être ignorée, soit respectée et jouisse des mêmes droits que la langue anglaise aux pavillons canadiens.

"Que copie de cette protestation soit adressée au premier ministre du Canada et aux ministres fédéraux canadiens-français."

Cette protestation devrait être suivie de celle de toutes les associations et sociétés canadiennes-françaises de quelque importance, de tous les corps publics. Il faut réclamer tant que justice ne nous sera pas rendue. Et l'on sait ce que ce la signifie!

L'opinion de Viviani

Le gouvernement Herriot veut, entre autre choses, faire bénéficier l'Alsace et la Lorraine de la neutralité scolaire. Une bataille qui sera probablement lourde de conséquences est à la veille de s'engager sur ce terrain, dont l'issue inquiète profondément les catholiques du monde entier. L'utopie de la neutralité scolaire a fait grincer d'innombrables plumes, suscité en France des querelles qui ne sont pas éteintes, et dont les répercussions ont été senties à l'étranger. Pourtant, la neutralité scolaire aura été l'une des meilleures farces du siècle, et les apôtres les plus enragés de cette doctrine refusent aujourd'hui de s'y rallier. A ce propos, on ne lira pas sans intérêt les paroles ci-dessous de René Viviani, rapportées par les *Questions actuelles*, (22 août 1908):

"On vous parle de la neutralité scolaire. Mais il est temps de dire que la neutralité scolaire n'a jamais été qu'un mensonge diplomatique et une tartuferie de circonstance. Nous l'invoquions pour endormir les scrupuleux ou les timorés.

"Mais maintenant, il ne s'agit plus de cela, jouons franc-jeu. Nous n'avons jamais eu d'autre dessein que de faire une université antireligieuse d'une façon active, militante, beliqueuse".

Alsaciens et Lorrains devraient apprendre par coeur le morceau, le réciter dans les manifestations publiques, le jeter à la face de tous les petits Herriots menaçants.

Une industrie canadienne

On trouvera dans une autre colonne un article intéressant, qui doit paraître dans la prochaine livraison de la *Rente*, sur le ciment et son emploi dans la construction des routes. Cet article, entre autres choses, fait entrevoir le jeu de divers gros intérêts financiers, qui font une guerre à outrance à la Cie de Ciment Nationale. La Compagnie de Ciment Nationale est une industrie canadienne-française, soutenue en grande partie par des fonds canadiens-français, et nous avons tous intérêt à ce qu'elle survive, ne serait-ce que pour maintenir la concurrence et prévenir un trust formidable du ciment dans notre province.

A Sherbrooke

La nomination d'un maître de poste est actuellement la question brûlante à Sherbrooke. Le dernier maître de poste était de langue anglaise, et les Canadiens français de Sherbrooke veulent que le nouveau titulaire soit Canadien-français. Comme bien l'on pense, l'élément anglais récrimine, et d'aucuns trouvent ces Canadiens hardis, exigeants, d'un fanatisme inqualifiable. Nos compatriotes ripostent qu'ils représentent les quatre-cinquièmes de la population totale de la ville, et qu'il n'existe aucune raison pour qu'on leur inflige éternellement un maître de poste anglais. En quoi ils ont raison. Mais le problème, si simple, qu'il paraisse, n'est pas réglé, et l'on attend de part et d'autre, avec anxiété, la décision des autorités. Il n'y a pas, semble-t-il, d'hésitation possible. Qui vivra verra.

Telles quelles

Les dernières nominations fédérales, considérées dans l'ensemble, sont telles quelles. A la Cour suprême, sur trois juges nommés, un Canadien-français et deux Anglais; c'est à peu près équitable. Mais les choses n'ont pas été si bien à la Commission des Chemins de Fer, où six postes sur six sont allés à l'élément de langue anglaise. Le nouveau président de la Commission est le juge H.A. McKeon, de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, cependant que les cinq nouveaux administrateurs sont: MM. Robert H. McKay, de New-Glasgow, Nouvelle-Ecosse; J. Stuart Rayside, Montréal; Matthew Lodge, Moncton, N. B.; Edward Brown, ex-trésorier provincial du Manitoba; et James Gill Gardner, Brockville, Ont. Pour l'administration des chemins de fer, il parait bien que notre nationalité est considérée comme négligeable. Naturellement, il ne faut rien dire, au risque de passer pour trouble-fêtes.

H.B.

—:o:—

Le ciment dans la construction des routes

Un des motifs de la guerre à la Compagnie de Ciment Nationale.—Une des raisons de la soudenir

LE RAISONNEMENT DU PUBLIC

Dans un premier article sur la Compagnie de Ciment Nationale, nous disions enparlant de la consommation du ciment aux Etats-Unis et au Canada:

"De toute évidence, nous sommes en présence d'une demande que des circonstances fortuites comme la dernière guerre peuvent enrayer momentanément, mais qui, en temps normal, s'élève par bonds successifs à mesure que l'art de construire—qu'il s'agisse de chemin de fer, de quais, d'établissements industriels, d'édifices publics ou privés—multiplie les emplois de cette matière (en France, on dit maintenant "un "matériau") économique, malléable et durable entre toutes: le ciment."

C'était là la simple constatation d'un fait économique notoire, qui crève les yeux des plus myopes. Cette constatation, n'importe qui peut la vérifier par lui-même en circulant pendant quelques heures sur nos ports, sur notre voirie rurale et par les rues de nos villes petites ou grandes. M. Léon-Mercier Gouin s'en est autorisé pour dire à la récente Semaine sociale de Sherbrooke:

"Parmi les exploitations minières on range en général la fabrication du ciment. Notre production provinciale atteignait presque six millions de dollars en 1922 ($5,906,998); en 1923, le Québec a fabriqué au-delà de trois millions de barils de ciment (3,173,993). Tout semble ic icontribuer à donner aux nôtres les plus belles chances de succès dans cette industrie. Matières premières, chefs d'entreprises, demande intense, marché immédiat, tous ces éléments abondent en quantité et excellent en qualité. J'ai cocnfiance, en vérité, que notre succès dans ce domaine répondra à nos voeux et à nos espoirs. Ainsi, nous ferons un grand pas en avant vers l'émancipation économique. Il importe, en effet, que nous nous suffisions à nous-mêmes pour ce produit si essentiel à la voirie et à la construction."

La *Gazette* de Montréal, feuille notoirement peu encline aux emballements, y faisait écho le 24 juillet dernier dans un article de fonds, en ces termes:

"Le fait saillant de l'année est la fabrication de la brique et du ciment. D'aucuns pensaient que la brique serait en grande partie remplacée par le ciment dans la construction. L'emploi des deux semble au contraire augmenter simultanément. En 1919, par exemple, le Québec produisait 94,300 milliers de briques et 2,259,000 barils de ciment. L'année dernière la production avait monté à 127,000 milliers de briques et 3,173,900 barils de ciment. Cette augmentation indique à quel point la situation du temps de guerre s'est améliorée...Québec est une des provinces qui produisent le plus de ciment. Elle fait aussi un grand usage de cet article, dont l'emploi dans les travaux de voirie, la construction des chemins de fer et des bâtiments et autres gros ouvrages s'accentue d'année en année. Quelques-uns des plus beaux bâtiments érigés récemment à Montréal sont bâtis presque entièrement, murs et parquets, en béton, matériau à base de ciment..."

Mais voici un témoignage bien autrement imposant. Il nous vient de France, pays pour qui la réparation et la réfection de ses routes, presque partout négligées durant la guerre, constituent à l'heure actuelle un problème économique de l'importance la plus vitale et de la plus grande urgence. Nous le détachons d'un article de l'*Action française* (celle de Paris, édition du 7 septembre dernier).

Dans sa revue hebdomadaire de la production française, au chapitre de l'industrie, ce journal exprime le regret "que des progrès techniques plus rapides ne se soient pas faits dans les travaux publics, conjointement aux progrès de l'industrie mécanique dans le domaine de la traction"; puis il ajoute:

"Il est juste de dire que depuis deux ans, cependant, sous l'énergique impulsion de M. Le Trocquer, des études ont été faites par les corporations intéressées et particulièrement par la Fédération des chambres syndicales des fabricants de chaux et de ciments de France qui a fait établir, à Bryne-sur-Marne, une "route-laboratoire" destinée à permettre des expériences de résistance pour le revêtement des routes en béton, et à établir ainsi le meilleur procédé et le mélange le plus dur.

"Car de tous les matériaux dont on a fait l'essai depuis une quinzaine d'années, il sembl ebien que le béton ait donné le meilleur résultat Nous avons l'expérience des Etats-Unis en particulier.

"Aux Etats-Unis les routes en béton semblent avoir conquis nettement les suffrages des ingénieurs, et notamment de l'Office of Public Roads, organisme officiel qui étudie toutes les questions concernant les routes. On estime qu'actuellement, aux Etats-Unis, la surface des chaussées en béton couvre déjà 200 millions de mètres carrés et au Canada, 5 millions; une centaine de kilomètres de routes ont été également construites en Angleterre.

"Ce mode de revêtement des chaussées ne réunit peut-être pas toutes les qualités désirables, mais il est certain que l'expérience déjà acquise lui est favorable. C'est ce que mettait en relief un ingénieur des Travaux publics de l'Etat, M. Trehard, dans un mémoire présenté au quatrième Congrès international de la route, tenu à Séville, l'an dernier.

"Pour lui, les principaux avantages des chaussées en béton sont les suivants:

"1—Elles résistent particulièrement bien aux efforts de cisaillement, et peuvent supporter des pressions beaucoup plus grandes que les chaussées ordinaires ,puisqu'elles agissent à la façon d'une voûte;

"2—Elles présentent une surface unie très roulante, peu glissante, et

suite à la dernière page

La grande usine de la Southern Canada Power à Hemmings Falls est sur le point d'être terminée

La compagnie fournit l'éclairage et l'énergie à soixante agglomérations—Elle a 3,000 clients-actionnaires qui travaillent tous ensemble à la prospérité du district.

Le premier mars 1925, les eaux de la rivière Saint-François emmagasinées par l'immense barrage de *cinquante pieds à Hemmings Falls*, seront dirigées vers les six grandes roues qui actionneront les générateurs et transformeront cette eau en énergie électrique qui ensuite sera envoyée sur 653 milles de lignes. Cette énergie sera utilisée dans les industries et les maisons qui se trouvent sur le territoire desservi par la Souhern Canada Power. Ce sera là le second pas fait vers la réalisation de ce grand projet industriel qui avait pour but le développement et l'utilisation du pouvoir hydraulique de la rivière Saint-François.

Cette entreprise est aujourd'hui pratiquement complétée; 80% de toute l'affaire est exécuté. On a déjà extrait 48,000 verges de roc, 61,000 verges de ciment ont été utilisées, 68,000 verges de terre ont servi au terrassement. La plupart des machines sont terminées et sont en route. L'acier et la brique sont presque entièrement posés et plus de 800 ouvriers travaillent à terminer l'entreprise même avant l'époque fixée.

Une usine d'énergie électrique comme celle-ci n'aurait anciennement bénéficié qu'aux seules personnes demeurant aux alentours. De nos jours toutefois, grâce à l'habilité des compagnies d'énergie qui réussissent à transporter l'électricité sur de longues distances, ce pouvoir produit à quelques milles de Drummondville ne servira pas que là mais partout où passent les 653 milles de lignes de la compagnie. Il suffit de tourner un commutateur à Granby, Rock Island, Saint-Jean, Saint-Hyacinthe ou ailleurs, dans l'une quelconque des soixante centres que dessert la compagnie, pour obtenir cette énergie produite à Hemmings Falls, cette énergie hydraulique des vastes régions situées autour du lac Saint-François, cette énergie emmagasinée dans les deux grandes écluses que le gouvernement a construites dans le haut de la rivière, cette énergiie créée par les roues hydrauliques de ces grands développements.

Grâce aux inventions modernes par lesquelles on réussit à transmettre l'électricité, tout le territoire bénéficie de cette nouvelle usine. Et le territoire y est préparé. Dès que ces trente mille chevaux-vapeur seront prêts, aussitôt on trouvera un marché pour en disposer, de telle sorte que l'usine, dès le début, commencera à réaliser des dividendes.

Anciennement aussi, il n'y aurait eu que pelques personnes intéressées au paiement des dividendes et ces personnes eussent été des riches demeurant dans des villes éloignées —des gens s'intéressant aux dividendes et à peu d'autres choses.

De nos jours la politique du client-actionnaire a tout changé cela. Déjà plus de trois mille clients de la Southern Canada Power Company partagent dans les recettes en recevant des dividendes trimestriels. Ils sont actionnaires et partenaires de l'entreprise. Grâce à un droit de participation qu'ils ont, leur part de profit s'accroît de 6 à 7% si les recettes de la compagnie augmentent suffisamment. Contrairement aux actionnaires éloignés ils sont non seulement intéressés aux dividendes mais aussi à l'expansion et à la prospérité de leurs villes, de leurs cités et de la province toute entière. Ils se servent de leur compagnie d'énergie comme d'un instrument pour développer leur localité, au point de vue industriel, au point de vue population et au point de vue prospérité.

FEMINA

LE DEPART

A l'occasion du départ de notre digne et dévoué curé, M. l'abbé P.A. Trudeau

Le départ quelquefois a des clartés de rose,
Lorsque soudain, l'on voit pour toujours s'évader,
Quelque fat compagnon, qui ne sait autre chose,
Qu'être "mouche du coche" et nuira au lieu d'aider.

Quelquefois le départ a des clartées de rose.

Si c'est un vieil ami, son départ nous surprend,
Il s'est bien fait aimer de tout son entourage,
Auquel son amitié laisse un coeur en partant,
Et quoique l'on n'y soit lié par aucun gage

Si c'est un vieil ami, son départ nous surprend.

Plus souvent, le départ a des saveurs amères
A tout fils il inflige un horrible tourment,
Et les torrents versés par tant de bonnes mères,
Pour cause ordinaire ont, le départ d'un enfant.

Plus souvent, le départ a des saveurs amères !

Enfin quand le départ désunit un hymen.
Qu'il soit au crépuscule ou qu'il soit à l'aurore,
Il fait aussi verser des pleurs au coeur humain,
Mais cette douleur vive au moins s'endure encore

Enfin quand le départ désunit un hymen!

Mais pour nous le départ d'un homme si pieux,
De cet ami si franc qui nous traitait en père,
Où pour nous le départ d'un coeur si généreux
Nous est trois fois pénible et trois fois douloureux.

LILAS BLANC

St-Thomas d'Aquin, 22 sept. 1924.

La chasse aux cochons roses

Une auto filait en un tourbillon gris sur la route nationale Québec-Rivière-du-Loup. La douceur du vent tiède chantant dans les ailes du véhicule auréolé de poussière, et le ciel bleu et borgne, troué de son oeil de lumière, élargissait d'une rive à l'autre, sur le Saint-Laurent, son rire propre et placide. Quatre Québecois se laissaient ainsi bercer par le cahotement des coussins de cuir, tantôt silencieux et graves comme des trappistes. Ils n'avaient ni chaud ni froid, se disaient des riens, trouvaient tout drôle, ne pensaient à rien; ils étaient heureux comme des nouveaux bacheliers

En même temps, une maîtresse de porcherie, heureuse elle aussi, promenait sa nombreuse famille parmi le thym et la rosée. Son pas tranquille explorait les trèfles d'un champ du comté de Kamouraska; par moments, sa voix grognarde se mariait au chant des merles, et les petits gorets accouraient sous sa robe soyeuse en poussant des couic! couic!" joyeux.

Heureux, poussant des petits cris.
Ils vont par les sentiers fleuris,
Et ce sont des jeux et des ris,
Remplis de grâces;
Il svont, et tous ces corps charmus
Sont si roses qu'ils semblent
Comme ceux d'amours ingénus
Aux formes grasses.
Ils trottent, les petits cochons,
Les gorets gras et folichons
Remuant les tire-bouchons
Que fait leur queue.

L'auto débouche alors au coin de la route voisine et longe bientôt le champ aux cochons roses. Le moteur stoppe.

—Attendez-moi! dit l'un des Québecois qui descend prestement et enjambe la clôture de cèdre.

—Que lui prend-il? se demandent les camarades, qui voient vaguement bouger, au ras des trèfles rouges, des tire-bouchons de chair tendre.

Puis ô stupeur, le mystérieux voyageur tire un long revolver de sa poche et fait feu deux fois: "Pan! Pan!" Et l'écho répond. lugubre, dans les foins parfumés : "Couic! Couic!" désespérément. Les grognements, maternels se font éperdus, et une dizaine de petits frères des victimes fuient en tous sens, pendant que huit pauvres pattes menues se débattent dans l'agonie.

—Vive la chasse aux cochons ! dit l'homme au revolver.

—Etes-vous fou? Vous avez tué mes bêtes! crie soudain une voix de colère.

Le propriétaire s'amène à grands pas, le visage plein de menaces et de douleur.

—Ne faites pas cette tête-là, dit le chasseur, ne voyez-vous pas qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'inaugurer la chasse aux cochons?... Combien pour le gibier?

—S'agit pas d'ça; je voulais élever mes cochons.

—Je m'en f....Combien pour vos élèves?

Le propriétaire des bêtes, voyant qu'il n'y avait rien à faire et que la farce était bonne, sourit d'un air résigné et accepta ce qu'on lui offrait.

Le chasseur, qui venait du coup de s'égaler à Tartarin, tueur de veaux, saisit ses gorets par les pattes de derrière et regagna la machine où ses compagnons se regardèrent avec stupeur et partirent tout à coup d'un grand éclat de rire...

Et les petits cochons, oublieux des deuils sanglants, se remirent à vagabonder dans les marguerites, la queue joyeusement retroussée en vrille.

Puis, quand là-bas, à l'Occident,
Croulera le soleil ardent,
A l'heure où le soir descendant
Touche les roses.
Paisiblement couchés en rond
Près de l'auge peinte en marron,
Bien repus, ils s'endormiront,
Les cochons roses.

Dans leur sommeil, ils auront peut-être un cauchemar: ils verront fumer sur une nappe blanche, dorés et luisants de graisse, deux de leurs frères, les victimes du chasseur de cochons roses.

Benjamin Doré.

TOUS LES MOIS PLUSIEURS FEMMES

Prennent les Tablettes ZUTOO et éloignent ainsi les coliques et les Maux de tête.

Lisez bien ce que dit Mde. Wright:

"J'ai reçu votre échantillon de tablettes ZUTOO, et je les ai prises pour calmer mes douleurs très aigües causées par la menstruation, et pour mes maux de tête. Au bout de 30 minutes mes douleurs avaient entièrement cessé, et je ne m'en suis plus ressentie durant toute la période. A ces époques je souffre ordinairement beaucoup, et je suis très reconnaissante d'avoir pu me procurer une médecine qui me soulage si promptement. Toutes les femmes du pays devraient connaître les mérites des Tablettes ZUTOO et leurs effets".

Mde Allen WRIGHT, Pulford, P.Q.

La France Nouvelle

Sommaire: Un Philanthrope — Félix Rocquin, de l'Institut, "Emile Deutsch de la Meurthe"; Questions nationales — Henri Valton, "La Question de Sécurité"; Questions sociales—Jean La Tour, "Le danger de la Dépopulation"; Le Pays de France—Henry Nöell, "Le Roussilon"; Nos grandes Ecoles — Charles Guyot, "L'Ecole forestière de Nancy"; Questions scientifiques —René Jolivet, "Les Laboratoires en Détresse"; La Réforme de l'Education—Raoul Mortier, "L'Orientation professionnelle de l'Enfance"; Informations—"Le Congrès du Parti Social-Démocratique Allemand— La Natalité et la Mortalité en Allemagne.—La Propriété foncière en Angleterre.—La Société de la Grande Asie.—Concours littéraires du Var"; A travers les Périodiques étrangers; A travers la Science et l'Industrie; Chronique économique, Laffon-Montels; Bibliographie.

LA MODE DU JOUR

(PATRONS BUTTERICK)



Aimez-vous -

ces délicieuses Barres de Chocolat? En voici une nouvelle, exquise.

Quand vous achetez du chocolat, quelque part ce que soit, Achetez cette merveille—la nouvelle Barre Neilson. Achetez-la pour le bureau, pour l'auto, le salon, Pour votre famille et vos hôtes—qu'il y en ait toujours sous votre toit.



"Vous ne vous en rassasierez jamais!"

Le pélerinage national canadien de l'Année Sainte

Son Eminence le Cardinal Bégin et le Comité provincial des Archevêques et Evêques ayant chargé M. Jules Hone, le directeur des Voyages Hone, de l'organisation et de la réalisation du Pélerinage National Canadien à Rome, à l'occasion des fêtes de l'Année Sainte, le vapeur "Mélita" de la compagnie du Pacifique Canadien, a été spécialement et exclusivement nolisé à cette fin. Le départ a été fixé au cinq mai prochain.

Tous les Archevêques et Evêques s'unissent pour faire de ce pélerinage National une véritable démonstration de la foi et de la nationalité canadienne. Voici précisément ce que Sa Grandeur Monseigneur Georges Gauthier, archevêque admistrateur de Montréal, écrivait à Monsieur Hone en date du sept août dernier:

Monsieur Jules Hone,
95 rue St-Jacques,
Montréal.

Mon cher M. Hone,

Je vous remercie de me donner communication de la lettre de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec. Les Archevêques et Evêques de la province de Québec vous ont confié l'organisation du pélerinage canadien qui se rendra à Rome, à l'occasion de l'"Année Sainte". Ce pélerinage est, à nos yeux, d'une grande importance. Nous voudrions que les pélerins soient nombreux et qu'ils fassent se long voyage à Rome, dans les meilleures conditions. Votre longue expérience nous permet d'espérer que vos efforts seront couronnés du plus grand succès. Je demande pour ma part au bon Dieu de vous y aider.

Bien cordialement vôtre,
(Signé) Georges,
Archevêque Administrateur de Montréal.

Il va sans dire que la presse canadienne est heureuse de s'unir à l'épiscopat de notre pays pour assurer le succès le plus entier de cette iniatiative religieuse et patriotique.

—:o:—

Il ne faut pas être déprimante

Une femme malheureuse en ménage a tort lorsqu'elle parle comme s'il n'existait pas au monde d'hommes supportables, comme si un homme ne pouvait jamais être bon, dévoué, fidèle et aimant, comme si les mariages étaient toujours sans bonheur, sans amour, et sans paix. Elle aurait l'air de mériter son malheur, s'il l'aigrit contre la vie, la rend injuste, sceptique, plaignarde, et pourtant son sort quand même méritera toutes les pitiés. Il y a des femmes dont l'existence,—livrée à des hommes sans coeur et ivrognes,—est tellement, tellement atroce, elles ont à subir toutes les humiliations et toutes les brutalités, et l'on cherche souvent en vain autour d'elles des consolations. Il ne parait pas y avoir de remèdes à leur mal, et leur vertu et leur patience paraissent sans cesse restées sans récompense ici-bas.

Quelques-unes reconnaissent quelquefois qu'avant leur mariage, on les avait prévenues du caractère dangereux et des défauts de leur élu; elles seblâment d'avoir eu trop d'illusions.

Tout dépend des circonstances. Parfois, elles auront raison de se blâmer, leur épreuve est d'abord leur faute. Souvent, cependant, leur confiance ne fut pas coupable. Mais au lieu de maudire la vie, qu'elles sont plus admirables quand elles ne l'accusent pas, et acceptent leur destin du meilleur coeur possible. D'ailleurs, en s'examinant bien, ne peuvent elles pas presque toujours découvrir en elle une supériorité morale, religieuse ou intellectuelle, que sans leur malheur, elles n'auraient pas développée? Le bon Dieu a toujours ses vues sur des âmes chrétiennes.

Mais les malheureuses qui se font un rôle de déprimer les autres, d'éteindre leur enthousiasme et leur foi, celles-là sont blâmables. Et elles s'exposent ainsi à éloigner toute sympathie, à creuser tous les jours davantage le vide autour d'elles. Elles resteront seules avec leur lourde vie à supporter, elles tueront leurs amitiés.

Michelle Le Normand.

—:o:—

Toujours fatiguée :

"J'avais de très fréquents évanouissements, mon système nerveux entier était affecté et je me sentais toujours fatiguée" écrit Mme Susan Fifick de Spangler, Pa., "après avoir pris deux bouteilles de Novoro du Dr. Pierre je me suis sentie une nouvelle vie, mon travail me semble facile maintenant." Cette fameuse préparation d'herbes favorise l'échange des matières et fortifie le système. Ne la demandez pas au pharmacien, des agents spéciaux seulement peuvent la procurer. Ecrire au Dr. Peter Farhney & Sons Co., 2501 Washington Blvd. Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

—:o:—

L'homme qui achète ce dont il n'a pas besoin ne tarde pas à vendre ce dont il a besoin. (Franklin)

Dans les Années Avancées

Vous pouvez rester vigoureux et en bonne santé en faisant usage du

NOVORO

Du DR. PIERRE

Il donne de la force à vos organes
Il a un effet salutaire sur vos reins et votre foie
Il garde votre estomac en ordre
Il fortifie et construit votre système

Un Essai Vous Convaincra. Il est préparé d'herbes pures et saines, et ne contient pas de drogues nuisibles et conduisant à l'usage continuel de drogues. Ce n'est pas une médecine de droguiste. Elle est suppléée par des agents spéciaux. Ecrivez à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Délivré libre de tous droits au Canada)

Une Maison Plus Chaude à un Prix Plus Bas!

BESCO Household COKE

Il donne plus de chaleur que le charbon dur

$14 la tonne

Prix au Comptant Livré dans votre Cave

Commandez dès aujourd'hui, de:

HECTOR CHARTIER

AGRICULTURE

Gardons nos reproducteurs plus longtemps

(Notes des fermes expérimentales)

Trop souvent ce n'est qu'après s'être débarrassé d'un bon taureau reproducteur que l'on s'aperçoit, par la valeur de sa progéniture, de tous les services qu'il aurait pu rendre à la race, et l'on regrette amèrement de l'avoir sacrifié si tôt. On craint toujours de garder des taureaux trop longtemps de peur qu'ils ne deviennent vicieux et qu'ils ne constituent un danger pour ceux qui en prennent soin; le plus souvent, cependant, on s'en débarrasse parce qu'ils deviennent graduellement impuissants, que l'on veut éviter la consanguinité, ou enfin que l'on n'a pas cec qu'il faudrait pour garder deux taureaux dans un troupeau. Les raisons sont nombreuses, mais quelles soient ces raisons, il n'en est pas moins vrai que l'on abat dans ce pays bien des taureaux tandis qu'ils sont encore en parfait état de service et que l'on aurait tout avantage à les garder plus longtemps.

Ces risques d'accidents, cette impuissance chez les vieux reproducteurs pourraient être réduits dans une très large mesure. Il suffirait de bons soins, de quartiers confortables, de facilité pour prendre de l'exercice et enfin de bonnes précautions de la part de ceux qui en prennent soin. On devrait aussi être fixé sur la question de savoir si le reproducteur est "bon raceur" avant que l'on soit obligé de s'en débarrasser pour éviter la consanguinité, car chez la plupart des catégories d'animaux, la progéniture se développe suffisamment tôt pour cela. Puisqu'il en est ainsi, il semble que l'éleveur ferait bien d'étudier attentivement les résultats de son élevage et de conserver aussi longtemps qu'il le pourra ces géniteurs qui font preuve d'un mérite spécial.

Lorsque l'on a un bon animal et que l'on désire le conserver plus longtemps, on pourrait s'entendre avec ses voisins ou avec d'autres éleveurs dans la mesure où le permettent les réglements des troupeaux accrédités, de façon à pouvoir échanger ces taureaux avec les leurs pendant un certain nombre d'années, pour les reprendre plus tard dans le troupeau original. Un autre moyen que deux éleveurs pourraient adopter lorsqu'ils sont suffisamment rapprochés l'un et l'autre, serait d'échanger les services de leurs reproducteurs, pour ceux de leurs animaux qui sont étroitement apparentés à leur propre taureau. En s'y prenant de cette façon, on pourrait allonger la période d'utilité des taureaux jusqu'à sept ou huit ans, au lieu des trois ou quatre années ordinaires.

Mais le plus grand avantage qui résulterait de cette conservation des bons taureaux jusqu'à un âge avancé, c'est que les nouveaux éleveurs auraient ainsi l'occasion d'apprécier leur valeur et ils les achèterait de préférence aux jeunes géniteurs non éprouvés. On pourrait citer des exemples innombrables de jeunes éleveurs qui ont perdu de l'argent, gaspillé des années d'élevage au point de vue de l'amélioration du troupeau, simplement parce qu'ils se sont servis de reproducteurs non éprouvés, qui ne valaient rien.

Par contre, que de bons taureaux d'un mérite connu sont allés à la boucherie parce qu'ils ne trouvaient pas d'acheteurs. Il serait dans l'intérêt de la race et dans l'intérêt de l'élevage en général que tous les propriétaires d'animaux éprouvés cherchent, lorsqu'ils ne peuvent plus les conserver dans leur troupeau, à les passer à un éleveur qui puisse continuer à tirer parti de leurs services. De même, tous ceux qui cherchent à se procurer un nouveau taureau devraient consulter tout d'abord la liste des géniteurs éprouvés et attestés, avant d'acheter des animaux jeunes et non éprouvés.

C'est là le système que nous suivons entre la ferme centrale et les fermes annexes; il a donné d'excellents résultats.

G. W. Muir,
Eleveur.

GIN PILLS
POUR LES
REINS
Le délabrement des reins peut à un certain moment engendrer de sérieuses maladies. Si vous décelez quelque symptôme, prenez les Gin Pills. Elles vous délivreront.
55F

Que vaut-il mieux donner aux poules? Des déchets de boeuf ou du lait écrémé?

(Notes des fermes expérimentales)

Il faut que la ration donnée aux poules contienne de la protéine animale; c'est là un fait admis. On a généralement l'habitude de fournir cette protéine sous forme de déchets de boeuf, mais on recommande aussi le lait écrémé. Pour voir laquelle de ces deux substances est la meilleure—déchets de boeuf ou lait écrémé—nous avons entrepris, il y a deux ans, une expérience à la ferme de Nappan. Nous avions deux parquets de dix poules chacun, aussi uniformes qu'il était possible de les avoir au point de vue de la race, de l'âge et du type. Tous deux recevaient exactement la même ration, mais le parquet no. 1 recevait, en plus de la ration régulière, des déchets de boeuf et le parquet no. 2, du lait écrémé. Les résultats obtenus montrent que le lait écrémé en bon bénéfice et que l'on aurait tout avantage à en donner plus que l'on n'a l'habitude de faire.

Pendant les deux périodes d'alimentation de six mois (du er novembre au 30 avril) la production moyenne des dix poules nourries aux déchets de boeuf a été de 615.6 oeufs; la nourriture de ces poules a coûté $13.75, ce qui met la douzaine d'oeuf à 26.8 cents; il reste donc un bénéfice de 97.2 cents par poule sur le coût de la nourriture.

Dans le parquet no. 2, les dix poules nourries au lait écrémé ont pondu en moyenne 699.5 oeufs et leur nourriture a coûté $12.70, ce qui met la douzaine d'oeufs à 12.8 cents. Ici le bénéfice est de $1.49 par tête.

Si nous prenons la moyenne de deux ans, nous trouvons que 598.7 livres de lait écrémé, évalué à 20 cents le cent livres et coûtant $1.20 ont plus rapporté que 39 livres de déchets de boeuf, qui coûtaient $2.62 3-4. Si, comme nous le croyons aux fermes expérimentales, l'augmentation de ponte qui s'est produite chez les poules recevant du lait écrémé peut être attribuée à la valeur alimentaire de ce lait, alors il n'est que juste de dire que le cultivateur qui a vendu son lait écrémé à ses poules en a obtenu un peu plus de une piastre par 100 livres.

Il serait encore trop tôt cependant pour se prononcer définitivement sur ce sujet, car ces essais d'alimentation n'ont duré jusqu'ici qu'une couple d'années. Pourtant les résultats obtenus jusqu'à date nous portent à croire que l'emploi du lait écrémé pour l'alimentation des volailles est très avantageux, et qu'il vaut certainement mieux se servir de cet aliment pour fournir aux poules la protéine qui est nécessaire pour la formation des oeufs que d'acheter des déchets de boeuf à $7 les 100 livres.

S. S. Baird, Régisseur,
ferme expérimentale de Nappan
N. E.

:o:
:o:

Société d'agriculture du comté de Bagot

—23 et 24 septembre 1924—

LISTE DES PRIX

1ère Classe —Chevaux

Races pesantes enregistrées. — Percherons.—Etalons 3 ans ou plus, 1er prix, Josué Touchette; 2e, Arthur Dufresne.

Belges.—Etalons 3 ans ou plus, 1er prix, Syndicat d'Elevage no. 2 St-Hugues; Jument 3 ans ou plus, 1er prix, J.E. Lafontaine; Poulains ou pouliches de l'année, 1er prix, J.E. Lafontaine.

Clyde.—Etalon 3 ans ou plus, 1er prix, Albert Deslandes; Juments 3 ans ou plus, 1er prix, Robert Chagnon; Pouliches 1 an, 1er prix, Hermas Lussier; Poulains ou pouliches de l'année, 1er prix, Robert Chagnon.

Demi sang.—Juments 3 ans ou plus, 1er prix, J.H. Carrière; 2e, Nap. Dupont; 3e, Jos. Gatien, fils.

Chevaux croisés pesants.—Etalons 3 ans ou plus, 1er prix Albert Bousquet; 2e, Amédée Lapalme; Juments 4 ans ou plus, 1er prix, Alex. Gendron, fils de Ls.; 2e, J.E. Lafontaine; 3e. Edm. Blanchard; 4e, Rosario Petit; 5e, Zacharie Bélisle; 6e, Victor Beauregard; 7e, Hermas Lussier; 8e, Louis Vandal (3 r.). Juments 3 ans, 1er prix, Alex. Gendron fils de Ls.; 2e, J.E. Lafontaine; 3e, Arthur Fournier; Pouliches 2 ans, 1er prix, Rodolphe Cardin; 2e, Joseph Beauregard; 3e, Dieudonné Fontaine; Pouliches 1 an, 1er prix, J.E. Lafontaine; 2e, Alcide Desmarais; 3e, Ed. Désourdy. Poulains ou pouliches de l'année, 1er prix, Conrad Sylvestre; 2e, Rodolphe Cardin; 3e, Joseph Beauregard. Paire de chevaux de trait, 1e rprix Emile Chevrette; 2e, Alcide Desmarais; 3e, Hylas Côté; 4e, Ex. Meunier; 5e, Omer Bernatchez.

Chevaux d'utilité générale —Juments 3 ans ou plus, 1er prix, Rév. H. Messier; 2e, Louis Vandal (3r.) 3e, Omer Bernatchez; 4e, Ulric Bélisle; 5e, Donat Giard; 6e, Emile Couture.

Chevaux Canadiens enregistrés. —Etalons 3 ans ou plus, 1er prix, Louis Rodier; Juments 3 ans ou plus, 1er prix, Louis Rodier; 2e, Ernest Girard; Pouliches 2 ans, 1er prix, Roméo Sylvestre.

Chevaux Standardbred. — Juments 3 ans ou plus, 1er prix, Edgar Bérubé.

Chevaux Croisés légers.—Poulains ou pouliches de l'année, 1er prix, Olier Bousquet; 2e, Hugues Fontaine; 3e, Bernard Guévremont; 4e, Hect. Charpentier; 5e, Euclide Poitras. Juments 4 ans ou plus, 1er prix, Euclide Poitras; 2e, Aimé Laliberté; 3e, Victor Langelier; 4e, Olier Bousquet; 5e, Auguste Fournier; 6e, Ulric Durocher.—Juments 3 ans, 1er prix, Victor Langelier; 2e Auguste Guévremont; 3e, Wilfrid Fournier. Pouliches 2 ans, 1er prix, Wilfrid Fournier; 2e, Emile Couture; 3e, Emile Authier. Pouliches 1 an, 1er prix, Fortunat Beaudoin; 2e, Ernest Girard. Chevaux d evoiture, 1er prix, Hugues Fontaine; 2e, Ulric Durocher; 3e, Ulric Bélisle; 4e, Olier Bousquet; 5e, Auguste Fournier; 6e, Donat Giard; 7e, Ephrem Marin.

2ème Classe.—Bestiaux.

Canadiens.—Taureaux 3 ans ou plus, 1er prix, Albani Sylvestre; 2e, Albert P. Grandpré; 3e, Roméo Sylvestre; 4e, Conrad Sylvestre. Taureaux 2 ans, 1er prix, Hectance Charpentier; 2e, Conrad Sylvestre. Taureaux 1 an, 1er prix, Albani Sylvestre; 2e, Hectance Charpentier; 3e, Roméo Sylvestre; 4e, Conrad Sylvestre. Taureaux de l'année, 1er prix, Albani Sylvestre; 2e, Roméo Sylvestre; 3e, Hectance Charpentier; 4e, Conrad Sylvestre. Vache à lait 4 ans ou plus, 1er prix, Albani Sylvestre; 2e, Albert P. Grandpré; 3e, Roméo Sylvestre; 4e, Conrad Sylvestre; 5e, Armand Beauregard; 6e, Emile Beauregard. Vache à lait 3 ans, 1er prix, Albani Sylvestre; 2e, Roméo Sylvestre. Vaches à lait 2 ans, 1er prix, Conrad Sylvestre; 2e, Roméo Sylvestre; 3e, Hectance Charpentier; 4e Albani Sylvestre. Génisse 2 ans, 1er prix, Roméo Sylvestre; 2e, Albani Sylvestre; 3e, Clovis Quintal. Génisses 1 an, 1er prix, Albani Sylvestre; 2e, Conrad Sylvestre; 3e, Roméo Sylvestre. Génisses de l'année, 1er prix, Albani Sylvestre; 2e, Hectance Charpentier; 3e, Roméo Sylvestre; 4e, Elzéar Tremblay. Veaux d'automne, 1er prix, Conrad Sylvestre; 2e, Hectance Charpentier; 3e, Roméo Sylvestre. Génisses d'automne, 1er prix, Albani Sylvestre; 2e, Roméo Sylvestre; 3e, Hectance Charpentier. Troupeau, 1er prix, Albani Sylvestre; 2e, Roméo Sylvestre; 3e, Conrad Sylvestre; 4e, Emile Beauregard.

Holstein.—Taureaux 3 ans ou plus, 1er prix, J.E. Lafontaine; 2e, Auguste Fournier; 3e, Dieudonné Fontaine; 4e, Donat Girard. Taureaux 1 an, 1er prix, Jos. Picard; 2e, Dieudonné Fontaine; 3e, Ulysse Désautels; 4e, Arthur Fournier. Taureaux de l'année, 1er prix, Félix Ledoux; 2e, Arthur Fournier; 3e, Ulysse Désautels. Vaches à lait 4 ans ou plus, 1er prix, Donat Giard; 2e, J.E. Lafontaine; 3e, Auguste Fournier; 4e, Arthur Fournier; 5e, Napoléon Giard; 6e, Dieudonné Fontaine. Vaches à lait 3 ans, 1er prix, J.E. Lafontaine; 2e, Napoléon Giard. Vaches à lait 2 ans, 1er prix, Auguste Fournier; 2e, J.E. Lafontaine; 3e, Arthur Fournier; 4e, Donat Giard; 5e, Ulysse Désautels. Génisses 2 ans, 1er prix, J.E. Lafontaine; 2e, Alexandre Brodeur; 3e, Arthur Fournier. Génisses 1 an, 1er prix, J.E. Lafontaine; 2e, Donat Giard; 3ee, Alexandre Brodeur. Génisses de l'année, 1er prix, J.E. Lafontaine; 2e, Arthur Fournier; 3e, Dieudonné Fontaine. Veaux d'automne, 1er prix, J.E Lafontaine. Génisses d'automne, 1er prix, J.E. Lafontaine. Troupeau, 1er prix, J. E. Lafontaine; 2e, Dieudonné Fontaine; 3e, Donat Giard; 4e, Arthur Fournier; 5e, Ulysse Désautels.

Frontenac
Export Ale
Demandez-la—"Elle en vaut la peine"
10
AMEDEE LACROIX
228 GIROUARD :-: TELEPHONE 288
DISTRIBUTEUR POUR LE COMMERCE

LA PRÉVOYANCE
189, RUE ST-JACQUES
MONTREAL
Tel: Main 4310-4311-4312-4313
ASSURANCES
INCENDIE, AUTOMOBILE, RESPONSABILITE, VIE, ACCIDENTS, MALADIES, GLACES, VOL, GARANTIE, CAUTIONNEMENT.
(Etablie en 1905)

Ayrshire.—Taureaux 3 ans ou plus, 1er prix, Euclide Poitras; 2e, Arthur Vandal. Taureaux 2 ans, 1er prix, Donat Rivard; 2e, Armand Beauregard. Taureaux 1 an, 1er prix, Ovide Chevrette; 2e, Ulric Durocher; 3e, Clément Lussier; 4e, Arthur Vandal. Taureaux de l'année, 1er prix, Donat Rivard; 2e, Euclide Poitras. Vaches à lait 4 ans ou plus, 1er prix, Ulric Durocher; 2e, Euclide Poitras; 3e, Donat Rivard; 4e, Clément Lussier; 5e, Arthur Vandal; 6e, Hectance Charpentier. Vaches à lait 3 ans, 1er prix, Ulric Durocher; 2e, Arthur Vandal; 3e, Euclide Poitras; 4e, Clément Lussier; 5e, Hectance Charpentier. Vaches à lait 2 ans, 1er prix, Ulric Durocher; 2e, Donat Rivard; 3e, Euclide Poitras; 4e, Ovide Chevrette; 5e, Clément Lussier. Génisses 2 ans, 1er prix, Ulric Durocher; 2e, Euclide Poitras; 3e, Hectance Charpentier; 4e, Armand Beauregard. Génisses 1 an, 1er prix, Hectance Charpentier; 2e, Donat Rivard; 3e, Euclide Poitras. Génisses de l'année, 1er prix, Donat Rivard; 2e, Euclide Poitras; 3e, Stanislas Chartier fils; 4e, Clément Lussier; extra, Ovide Chevrette. Veaux d'automne, 1er prix, Donat Rivard; 2e, Clément Lussier. Génisses d'automne, 1er prix, Donat Rivard. Troupeau, 1er prix, Donat Rivard; 2e, Ulric Durocher; 3e, Euclide Poitras; 4e, Clément Lussier; 5e, Arthur Vandal.

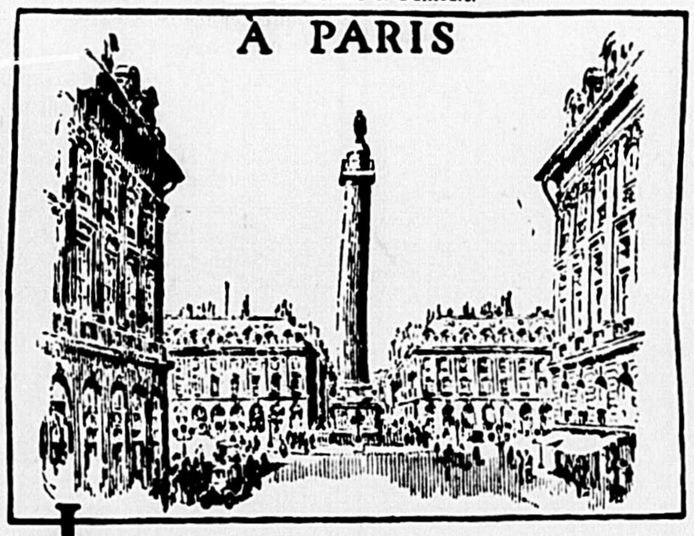
Jersey.—Taureaux 3 ans ou plus, 1er prix, Alphonse Bazinet. Taureaux 2 ans, 1er prix, Wilfrid Hébert. Taureaux 1 an, 1er prix, Arthur Lavigne. Taureaux de l'année 1er prix, Alexandre Brodeur; 2e, Alphonse Bazinet. Vaches à lait 4 ans ou plus, 1er prix, Alphonse Bazinet; 2e, Rév. H. Messier. Vaches à lait 3 ans, 1er prix, Rév. H. Messier; 2e, Arthur Lavigne. Vaches à lait 2 ans, 1er prix, Rév. H. Messier; 2e, Alphonse Bazinet. Génisses 1 an, 1er prix, Alphonse Bazinet; 2e, Arthur Lavigne. Génisses de l'année, 1er prix, Alphonse Bazinet. Troupeau, 1er prix, Arthur Lavigne.

Bestiaux Croisés.—Vaches à lait 4 ans ou plus, 1er prix, Clément Lussier; 2e, Auguste Fournier; 3e, Dieudonné Fontaine; 4e, Arthur Fournier; 5e, Hectance Charpentier; 6e, Donat Giard; 7e, Louis Rodier; 8e, Arth. Vandal; 9e, Napoléon Giard. Vaches à lait 3 ans, 1er prix, Napoléon Giard; 2e, Arthur Fournier; 3e, Auguste Fournier; 4e, Euclide Poitras; 5e, Arthur Lavigne; 6e, Clément Lussier; 7e, Jos. Picard. Vaches à lait 2 ans, 1er prix, Ulysse Désautels; 2e, Dieudonné Fontaine; 3e, Arthur Fournier; 4e, Armand Beauregard; 5e, Emile Beauregard; 6e, Clément Lussier. Génisses 2 ans, 1er prix, Alexandre Brodeur; 2e, Arthur Fournier; 3e, Dieudonné Fontaine; 4e, Clément Lussier. Génisses 1 an, 1er prix, Auguste Fournier; 2e, Euclide Poitras; 3e, Ulysse Désautels; 4e, Alexandre Brodeur; extra, Dieudonné Fontaine; extra, Cyprien Poitras; extra, Donat Giard. Génisses de l'année, 1er prix, Cyprien Poitras; 2e, Henri Lemonde; 3e, Arthur Fournier; 4e, Ernest Birtz. Génissesd 'automne, 1er prix, Cyprien Poitras; 2e, Auguste Fournier; 3e, Roméo Beauregard. Troupeau, 1er prix, Auguste Fournier; 2e, Clément Lussier; 3e, Dieudonné Fontaine; 4e, Arthur Fournier; 5e, Hectance Charpentier; 6e, Albani Sylvestre; 7e, Armand Beauregard. 3 vaches à lait, 1er prix, Clément Lussier; 2e, Hectance Charpentier; 3e, Donat Giard.

àsuivre la semaine prochaine

ONZIÈME
d'une série de monographies traitant de l'établissement de la BANQUE DE MONTREAL en des endroits importants du Canada et d'ailleurs.

À PARIS



LA filiale de la Banque de Montréal, à Paris, a ses bureaux dans un quartier riche en souvenirs historiques.

Du haut d'une majestueuse colonne, la statue de Napoléon domine l'imposante Place Vendôme, dont la création remonte à 1686 sous le règne de Louis XIV. Cette place, où se déroulèrent nombre des plus grandes manifestations civiques, reflète aujourd'hui la vie sociale et économique de Paris.

Ici, en plein centre de la capitale de la France, la Banque de Montréal établit, en 1919, une filiale dans l'immeuble de l'hôtel Ritz. En février, 1922, le volume des affaires de ce bureau devint tel qu'il fallut en ouvrir un plus vaste, tout près, au numéro 6 de la Place Vendôme.

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée depuis plus de 100 ans
L'Actif total dépasse $650,000,000

FUMEZ LE TABAC HACHE Ogden's
OGDEN'S LIVERPOOL

NOUVELLES DE LA PROVINCE



SAINT-PAUL d'Abbotsford

Les funérailles de Mme Newell Cain, née Lucienne Lapalme, ont eu lieu à Saint-Paul d'Abbotsford le 11 septembre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil: La congrégation des Dames de Ste-Anne, dont la défunte faisait partie. Son mari M. N. Cain, F.S. Ménard et M. l'abbé Stewart Cain, beaux-frères. La bannière des Dames de Ste-Anne était portée par M. le maire I. St-Pierre, portaient les rubans : Dmes I. St-Pierre, G. Leclaire, N. Ménard et L. Pépin.

Les porteurs étaient MM. Ovila Lapalme, Albert Lapalme, ses frères, Az. Ménard, beau-frère, Emile Larose, P. Benoit et Arthur Martin.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé C. Desprès, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Stewart Cain, de Sherbrooke, beau-frère de la défunte, assisté de MM. les abbés C. Desprès, curé de la paroisse et Alfred Pépin, vicaire à St-Antoine, comme diacre et sous-diacre.

La quête fut faite par Mmes Honoré Lussier et Georges Langevin, Dames de Ste-Anne.

Dans le cortège on remarquait : M. et Mme H. Lapalme, père et mère de la défunte, Mmes Az. Ménard, F.S. Ménard, O. Demers, ses soeurs; Mme A. Lapalme, belle-soeur, Mlles Gabrielle, Thérèse, Madeleine, Germaine, Julienne Ménard, ses nièces; Paul Ménard et Gaston Lapalme ses neveux; M. et Mme J. Cain beau-père et belle-mère de la défunte, de Putnam, Conn., M. et Mme Amédée Lapalme de St-Hugues, M. et Mme P. Lapalme, J. Lafontaine, d'Upton, oncle et tante, M. et Mme Alfred Fleury de Canrobert, etc.,

La chorale de St-Paul d'Abbotsford sous la direction de M. G.H. Rochon a chanté la messe des morts harmonisée. Les solistes étaient MM. G.H. Rochon, sec-trés., Paul Côté, bourgeois, Emile Larose, ferblantier, Antoine Bordnas, agent du C.N.R., E. Choquette, agent C.P.R., St-Pie, A. Beaudry, de la maison Versailles-Vidricaire-Boulais, de St-Pie., et J.P. Rocheleau, fruitier de Granby.

A l'Offertoire, M. G.H. Rochon a chanté "O salutaris" de Milord, et M. Emile Larose, "Lacrymosa Deis Illa", de Davely à la fin de la messe.

:o:

SAINT-PIE de BAGOT

A l'occasion du départ de M. l'abbé Donat Breton, vicaire à St-Pie, les paroissiens, réunis en grand nombre dans la salle du collège, lui ont présenté une jolie adresse lu par M. Guillaume Amédé Roy, confrère de classe ainsi qu'une bourse bien remplie. M. Breton a su répondre en termes émus disant qu'il partait de St-Pie après dix ans de ministère au milieu de nous assurant d'avance qu'il n'oublira pas les paroissiens. Après avoir remercié l'auditoire notre aimable vicaire présente notre nouveau curé qui a su dire de belles paroles disant qu'il était fier d'être à la tête d'une aussi belle paroisse. Après ces discours, il y a eu des amusements, des chansons; vers les dix heures a eu lieu un banquet organisé par les Enfants de Marie, et à la fin du banquet, M. le notaire St-Pierre proposa une santé aux professionnels de Saint-Hyacinthe qui étaient venus rehausser la fête à la demande de M. le notaire. M. l'abbé Théberge, professeur de physique au séminaire de St-Hyacinthe rappela aux paroissiens les oeuvres de notre vicaire, disant qu'il avait fait beaucoup de bonnes oeuvres.

:o:

SAINTE-ROSALIE

Nous avons eu la semaine dernière, à Ste-Rosalie, une très belle et pieuse retraite, prêchée par les RR. PP. Chartrand et Ménard. Malgré le temps pluvieux tous les citoyens ce sont rendus en très grand nombre tous les jours pour entendre les pieux sermons du matin et du soir et pendant ce saint temps nous avons eu les pieux exercices des Quarante Heures. Tout s'est terminé dimanche après-midi, le 14. Le sermon de clôture fut fait par le R.P. Chartrand.

SAINT-HUGUES

Jeudi le 18 septembre avait lieu dans les salles publiques et sur le terrain avoisinant le presbytère, la troisième exposition annuelle des membres du Cercle des Fermières. La journée fut inaugurée par une grand'messe, célébrée à 8 heures par M. l'abbé Eugène Lagacé, aumônier du Cercle et un sermon approprié a la circonstance fut éloquemment fait par M. l'abbé Cadieux de St-Hyacinthe.

Dans l'après-midi une foule considérable envahit le terrain de l'exposition et admira les magnifiques exibits qui étaient étalés avec art et bon goût. Des banderolles, des drapeaux, de la verdure et des fleurs disséminés un peu partout, donnaient un air de fête à cette exposition qui prend chaque année plus d'importance et revêt le caractère d'un événement paroissial. Dans toutes les classes du programme les exibits étaient plus nombreux et de qualité supérieure à ceux de l'an dernier; ce qui prouve que le Cercle de St-Hugues répond bien au but de sa fondation qui est de développer et d'encourager les industries domestiques. Mlle Marie-Anna Couturier, avait été déléguée juge par le Ministère de l'Agriculture ainsi que M. Raphael Rousseau, B.S.A. agronome du comté, M. J.E. Boily, chef de l'industrie animale, M. L.H. Tousignant du service avicole.

Un point du programme qui suscita surtout l'intérêt du public fut le jugement du concours pour l'alimentation des veaux de l'année. Ce concours avait été ouvert au printemps, spécialement aux enfants des fermières et les concurrents tant petits garçons que petites filles, étaient au nombre de 26. Ces bambins, tous vêtus de blanc firent la parade et écoutèrent attentivement les explication que leur donna M. Boily sur les qualités et les défauts de leur bête, la manière de les préparer pour l'exposition, etc., etc.

Les prix furent ensuite proclamés et les enfants qui eurent le plaisir d'être primés furent décorés aux applaudissements de la foule.

Le Cercle des Fermières tient à remercier les personnes qui ont bien voulu souscrire généreusement en faveur de leur exposition, notamment M. le curé H. Messier, M. l'abbé Lagacé, vicaire, M. Emery Phaneuf, M.P.P., M. Louis Marcotte, La Banque d'Hochelaga de St-Hyacinthe, M. L.H. Lafontaine, et M. Edmond Dubuc.

Le Cercle des Fermières remercie également les fermiières de St-Pie et de St-Guillaume qui sont venues en délégation nombreuse viisiter leur exposition.

Dimanche le 21 les fermières de St-Hugues se réunirent pour saluer leur aumônier M. l'abbé Lagacé avant son départ pour Adamsville. Plusieurs cadeaux consistant en toile, laine, lingerie, travaux à l'aiquille etc., etc., lui furent présentés à cette occasion. Mlle Gratia Vigneau se faisant l'interprète de toutes, remercia M. Lagacé du beau dévouement qu'il a prodigué au Cercle, Mlle Ernestine Lafontaine lui offrit une superbe gerbe de fleurs et une bourse, don du Cercle, fut présentée par Mme Georges Simoneau, présidente. M. l'abbé Lagacé remercia en termes émus les fermières de St-Hugues, leur assura que toujours il s'intéresserait à leur oeuvre et promit de venir les visiter à l'occasion de leurs fêtes et expositions.

:o:

SAINT-BARNABE-SUD

M. l'abbé L. Caron, est venu passer quelques jours chez ses parents, avant de prendre sa nouvelle cure de la paroisse de Authier, Abitibi.

—M. Delphis Gaudette a vendu sa propriété à M. Xyste Leblanc au prix de $6,700.

—M. Morin a vendu sa boulangerie à M. Wilfrid Guilbert $8,500.

—Les cultivateurs ont pu engranger leur grain sans éprouver du dommage. Ainsi pour le sarrazin et les pommes de terre il y a abondance. Les prix de vente sont bons. L'avoine vaut 52 cts le minot, le sarrazin 75 cts et les pommes de terre 45 cts. Il y a profit pour le cultivateur de vendre au plus tôt leurs produits.

SAINTE-HELENE

Le 20 septembre avait lieu à Ste-Hélène de Bagot, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M. Cléophas Brodeur. Décédé à Montréal le 17 sept., chez sa fille Mme Joseph Paquette à l'âge de 81 et 9 mois. Le service a été chanté par le Rév. Père Doyon, assisté des Révs Pères Gauvreau et Dumas, comme diacre et sous-diacre. M. le curé Lincourt et l'abbé Lemonde disaient des messes en même temps aux petites autels. M. Paul Dufault dirigeait le choeur de chant. Mlle Lincourt touchait l'orgue. Les porteurs étaient MM. Alfred Chenette, Moïse Saulnier, Joseph Guertin, Nectaire Huot, Hilaire Bolduc, Alphonse Brodeur, Moïse Hébert. Conduisaient le deuil, Edmond et Nectaire ses fils. Assistaient aux funérailles MM. et Mmes Joseph Paquette, de Montréal; Louis Pepin de La Présentation; Pantaléon Poitras, de Ste-Hélène; Mme Edmond Brodeur Woonsocket, R.I., Joseph Brodeur, Montréal, Mme Nectaire Brodeur, Mlle Victoria Brodeur, St-Hyacinthe, Florida, Alcide et Léopold Brodeur, Rose et Joachim Poitras, Mme Louis Lemonde, Mlle Bélisle, de Ste-Rosalie, Mme Adolphe Lussier, St-Hyacinthe, M. Joseph Fafard, de St-Hugues et son fils de St-Hyacinthe. M. Cléophas Brodeur a été un des premiers pionniers de Ste-Hélène; il y était avant même qu'une église fût construite.

:o:

Pour bon nombre de gens, le verbe se sacrifier ne se conjugue ja-

Sachez Economiser!

Faites votre Sirop avec la

MAPLEINE



Il y a une économie pratique à faire votre propre sirop avec de la Mapleine. Délicieux jusqu'à la dernière goutte. Economique aussi. Ne vous coûte que 28 sous la pinte environ.

Demandez ce produit à votre épicier.

SAINTE-ROSALIE

—M. Gérard Gosselin à Montréal ces jours derniers.

—Chez M. Hector Girard sont allés à Farnham dimanche, pour voir leurs garçons Paul et Adrien, au collège.

—Mlle Yvette Lefebvre, d'Upton envisite chez Mlle A. Lefebvre.

ST-JEAN-BAPTISTE Rouville

Sa Grandeur Mgr Decelles, vient d'envoyer un vicaire à notre paroisse, M. l'abbé Origène Berthiaume, ancien vicaire d'Upton. Nous sommes heureux d'apprendre cette nomination, car désormais deux pasteurs deux âmes d'apôtres veilleront aux intérêts spirituels du bercail.

—Mercredi, le 24 septembre, M. l'abbé J.O. Gadbois bénissait le mariage de Mlle Germaine Boulais à M. Henri-Paul Benoit, tous deux de cette paroisse. Pendant la messe le programme musical fut exécuté par M. et Mme Elphège Guertin, Mme Freddy Hamel, M. Jean Brillon et le choeur des Enfants de Marie. La mariée portait un tailleur bleu-marine, une parure de renard et un petit chapeau noir. Après la messe il y eut réception chez M. Emile Benoit puis chez M. Joseph Boulais.

—M. et Mme Alcide Morier, comptable de Saint-Hilaire, Mlles Bergeron de Marieville, M. Gustave Benoit de Montréal étaient à Saint-Jean-Baptiste pour assister au mariage Boulais-Benoit.

—M. le Dr Gadbois, M. le notaire et Mme Maynard, de Montréal, étaient en visite au presbytère dimanche dernier.

—M. et Mme Freddy Joncas et leurs enfants, M. et Mme Georges Etienne et leurs deux fils sont venus visiter Mme Elzéar Désautels dimanche dernier.

—M. et Mme Joseph Daigle de Montréal étaient aussi à Saint-Jean-Baptiste dimanche.

—M. et Mme Hormisdas Blanchard, M. et Mme Elphège Meunier et leurs filles, Laurentia et Blandine sont allés à Saint-Jean dimanche dernier.

—M. et Mme Casineau, M. Aimé Lusignan, ses filles Laurette et Blandine, son fils Raymond, de St-Hyacinthe, étaient de passage chez M. Alméric Roy, dimanche dernier.

—M. et Mme Edouard Renaud, et leurs enfants sont allés à Saint-Jude dimanche.

—M. et Mme Avila Daignault de St-Nazaire d'Acton étaient chez M. Pierre Daignault, dimanche.

:o:

SAINTE-ROSALIE

M. et Mme Joseph Gosselin, de Montréal, étaient en visite chez ses enfants dimanche dernier.

—M. Oré Duval est allé à St-Prospère la semaine dernière.

—M. Max Demers est allé à St-Anne de Beaupré la semaine dernière.

STE-BRIGIDE D'IBERVILLE

C'est, navrée d'une douleur profonde, que je viens annoncer aux "lecteurs courrieristes" le départ anticipé de notre digne curé.

M. l'abbé N. Lévesque, administrant notre paroisse depuis trois ans, avait su s'attirer l'estime et la vénération en se faisant tout à tous!!! Aussi faudrait-il des pages entières pour énumérer tout ce qui s'est vivifiée au contact de son zèle et de son dévouement, mais je ne tenterai pas de traduire en termes élogieux ses incalculables bienfaits car ma faible plume serait bien impuissante à proclamer avec précision tout le bien que ce bon pasteur a fait à nos âmes en veillant sur elles avec un soin jaloux, s'efforçant, par la sublimité de ses exemples et l'éloquence de sa parole persuasive, de faire germer dans nos coeurs la semence de toutes les vertus...Apôtre infatigable, son ardeur n'a point trouvé de bornes quand il fallait diriger le troupeau qui lui avait été confié.—Tous trouvaient auprès de ce bon Père, appui et consolation, mais il aimait surtout les petits et les humbles.

Animé d'un zèle particulier pour l'éducation de l'enfance, les écoliers étaient l'objet de sa mansuétude et les éducateurs trouvaient douce leur tâche, sous la direction paternelle et éclairée.

Avec quelle joie et quelle sollicitude ne nous conviait-il pas au "Divin Banquet" heureux d'un céleste bonheur de rompre à profusion, pour ses enfants le "Pain de vie". Oui, nous avons senti et puissamment se raviver notre foi au contact de la sienne, si ardente et nos coeurs se sont réchauffés à la flamme de la vraie charité. —Guidés par lui, il nous paraissait sans écueils insurmontables le sentier qui conduit au divin Royaume, aussi nous avions désiré le garder au milieu de nous longtemps encore, mais l'autorité épiscopale de par l'autorité divine nous a ravi notre "Bon Père" pour lui confier la direction d'une autre famille.—En partant, nous laisse-t-il tout à fait seuls? ? Non, car avec notre nouveau Père aurons nous pas comme une précieuse relique de celui qui nous a quittés, ses bonnes leçons, ses sages conseils et plus encore le pieux souvenir profondément gravé au coeur de chacun de nous tous!!!!

Fleur Des Neiges

:o:

SAINT-BARNABE-SUD

M. Donat St-Jean vient de subir une grosse perte. Pendant qu'il était à battre son grain, l'engin à gazoline a fait explosion et sa grange a été complètement brûlée. Comme il terminait son battage, il a pu ainsi sauver son grain. Les cultivateurs ayant terminé leurs travaux s'empressèrent de venir en aide à un paroissien si éprouvé.

—En visite chez M. Jos. Phaneuf M. Bachand de Montréal, et Mme Provençal de St-Louis.

—En dépit de la bonne récolte dans la paroisse quelques-uns, trop heureux chez eux, veulent aller perdre comme par le passé leur argent et leur santé dans les shops. On reviendra dans un an ou deux pour refaire sa santé.

—Dans une quinzaine de jours la construction du presbytère sera complètement terminée.

—Le recensement de la paroisse donne 176 familles et 807 âmes. Il y a augmentation de 8 familles.

:o:

SAINT-HILAIRE

La municipalité de la paroisse de Saint-Hilaire, les commissaires d'écoles de St-Hilaire, les commissaires d'écoles du village de St-Hilaire, ainsi qua la municipalité du village de St-Hilaire, ont adopté des résolutions de regrets à l'occasion du départ de M. l'abbé J.T. Barré, curé de St-Hilaire depuis plusieurs années.

—La municipalité du village de St-Hilaire a adopté une résolution de condoléances à l'occasion du décès de M. Auguste Langelier, conseiller municipal.

:o:

L'EPARGNE

L'épargne constante est à la base de presque toutes les fortunes. C'est le secret des Prévoyants du Canada pour donner d'aussi belles rentes à des conditions si faciles.

SAINT-PAUL de ROUVILLE

Depuis le 28 septembre, les tramways circulent sur un nouvel horaire. C'est l'arrangement ordinaire qui se continuera pendant la saison d'hiver. Le service des trains est pratiquement le même que celui de l'an dernier.

—M. Alphonse Sanfaçon, a vendu sa propriété, sise rue Ste-Anne près de l'église au prix de $3300. L'acquéreur est M. Gingras de Rougemont, dont le frère achetait la propriété voisine, celle de M. Athanase Lussier quelques semaines auparavant. La récente transaction comprend une bonne maison avec dépendances, et un verger, le tout de 70 x 600 pieds environ.

—Les dames patronesses de la Tombola, au profit de la salle Couillard des Prés, se sont réunis à l'issue de la messe dimanche. Les rapports sont bien satisfaisants, et l'on se dévoue généralement avec entrain. Mettant à profit l'expérience de l'an dernier, la kermesse qui se tiendra du 7 au 14 octobre, sera remarquable par la variété des objets et l'arrangement de son programme. Pour se conformer au désir de Sa Grandeur Mgr de Saint-Hyacinthe, la salle sera fermée le dimanche.

M. le curé a annoncé que le paiement de la salle était en bonne voie, et qu'avec le concours de cette année la dette en serait bien diminuée. Après la kermesse il sera prêt à faire des arrangements avec les paroissiens, relativement au transport de cette propriété, pourvu qu'on veuille bien en assumer les obligations.

—M. et Mme Sergius Ménard ont fait part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, Joseph-Rémi-Edmond, présenté au baptême par M. et Mme Pierre Benoit.

Leur belle-soeur, Mme Lévi Lapalme a fait également part de la naissance d'un fils posthume, Joseph, Aimé, Lévi. M. et Mme Hector Lapalme ont été les parrains de leur petit-fils.

—Le conseil municipal à sa réunion du 6 octobre, prendra une décision, au sujet du gravelage à faire au rang Elmire, sur une longueur de 6,747 pieds.

—Georges Tétrault, 33 ans et 6 mois, est décédé soudainement lundi dernier, dans les circonstances qui suivent. Il était à l'église un peu avant six heures où on le vit faire le chemin de croix. En sortant du lieu saint il se dirigea vers le presbytère. En faisant sa tournée, après sept heures, le sacristain le trouva inanimé dans le milieu de la cour. Comme il avait la figure dans le gazon en le retournant on vit qu'il était mort. Etant tombé là sans secours, il a dû succomber par suite de suffocation. Il était le fils de M. Théodore Tétrault bourgeois de ce village. Le service et la sépulture ont eu lieu le 17 septembre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Pierrot.

UNE VAGUE DE DEGOUT

Soulevée dans le monde des affaires par la campagne de la "Canada Cement Co."

Le mot n'est pas trop fort pour qualifier la réaction provoquée un peu partout par la campagne tenace et perfide menée contre la Compagnie de Ciment Nationale. Cette campagne a d'abord pris la forme de communiqués anonymes aux journaux sur la production et la vente du ciment au Canada, en particulier dans la province de Québec. La presse a cessé la publication de ces communiqués le jour où on lui a prouvé, par la statistique fédérale officielle, que les chiffres y étaient délibérément falsifiés. En ce moment même, les intéressés cherchent à faire croire à l'habitant de la province de Québec, par une habile propagande, qu'il pale son ciment $1.81 seulement le baril!!! Un monsieur qui a dû admettre qu'il était à l'emploi de la "Canada Cement Co." a voulu faire interdire par les tribunaux à la ville de Montréal-Est d'aider à la construction d'un embranchement de chemin de fer sur l'usine de la Nationale. En même temps, de beaux messieurs anglais, dont on n'a jamais entendu le nom dans nos campagnes, font à nos gens l'honneur de leur adresser nommément, et par douzaines de mille, des circulaires en "Parisian French", pour les mettre en garde contre la nouvelle compagnie. Le seul envoi de ces circulaires doit coûter des milliers de dollars: qui en pale les frais? Mis en demeure de prouver leurs assertions, les auteurs de cette "littérature" se dérobent par des explications entortillées, qu'ils publient A LEURS FRAIS, prétendent-ils,—ce qui est pour le moins surprenant, attendu que la Compagnie de Ciment Nationale a offert de publier A SES FRAIS un jugement d'arbitrage.

La controverse nous a appris que le ciment que l'on vend $2.25 le baril coûte 90 sous. La production de la nouvelle usine devant être de 900,000 barils, c'est PLUS D'UN MILLION PAR ANNEE que le trust est exposé à perdre. N'est-ce pas là une explication suffisante de l'acharnement montré contre la Nationale? Si le trust ne sentait pas que "c'est sérieux", il ne ferait pas tant d'efforts pour tuer la Nationale AVANT son établissement plutôt qu'APRES. Mais en pareille matière il ne faut pas dépasser la mesure. Le plus grand Journal financier de la métropole, le *Financial Times*, le rappelle en ces termes à la "Canada Cement Co", dans son numéro du 19 septembre, sous le titre de "Une campagne qui ne fait pas honneur à ses auteurs":

"L'opinion dominante dans le monde des affaires et de la finance n'est évidemment pas disposée à approuver sans réserve la campagne qu'il semble que la Canada Cement Co. continue dans le but de ruiner une entreprise rivale qui menace de lui faire concurrence. Il y a des moyens auxquels une entreprise déjà établie peut légitimement recourir pour éliminer les nouveaux concurrents et supplanter les anciens; mais la campagne menée jusqu'ici contre la nouvelle compagnie de ciment semble dépasser les limites permises. La déloyauté du procédé devient encore plus évidente, quand un article de source étrangère, portant des assertions fausses et des critiques non fondées, est distribué à profusion dans les milieux où on croit qu'il pourra aliéner à la nouvelle enterprise l'appui des prêteurs. Si la Canada Cement Co. n'a rien à voir à cette manoeuvre, la plus récente du genre, mais non la première, il serait temps qu'elle le fit savoir. Si au contraire elle y a participé de quelque façon, ses amis—et elle en compte de nombreux dans le monde des affaires et du placement—espèrent qu'elle adoptera bientôt, pour soutenir sa lutte contre un concurrent éventuel, des procédés plus légitimes. Les titres émis par la Canada Cement Co. ont gagné rapidement la faveur du public et se sont classés parmi les bonnes valeurs de placement. Mais plus la compagnie persistera dans son attitude présente, plus elle aura à souffrir de la réaction qui ne saurait manquer de se produire contre elle-même et contre ses propres titres."

On ne saurait mieux dire.

Choisissez votre Fournaise MAINTENANT!

Assurez-vous le confort pour les jours d'hiver. Nous voulons vous expliquer en quoi les Fournaises "Happy Thought" sont le meilleur système de chauffage, à n'importe quel prix. Elles brûlent tout combustible également bien. Toute installation de Fournaise "Happy Thought" est garantie, par les fabricants des célèbres poêles de cuisine "Happy Thought," devoir donner une distribution de chaleur égale, parfait, tout en consumant un minimum de combustible. Décidez-vous aujourd'hui à vous assurer du confort pour l'hiver prochain.

Demandez aux fabricants de vous adresser l'intéressante brochure—gratuite—"Live Air Heating."

70 années de service parfait ont fait vendre plus de 300,000 Poêles "Happy Thought."

EN VENTE CHEZ

Louis Bourgeois Ltd

ST-HYACINTHE

HAPPY THOUGHT FOURNAISES

NOTES LOCALES

Les nouveaux vicaires

Les nouveaux vicaires à la cathédrale de Saint-Hyacinthe sont arrivés depuis quelques jours. Ce sont MM. les abbés Armand Guertin, autrefois vicaire à Saint-Dominique-de-Bagot, qui était en repos à Montréal depuis quelques mois, et Antonio Petit, précédemment vicaire à Sainte-Madeleine. M. l'abbé Petit a été chargé du catéchisme des enfants, en remplacement de M. l'abbé Arsène Nadeau, nommé comme on sait curé à Saint-Michel de Rougemont.

:o:

Les anciens maires

L'inauguration officielle de la nouvelle salle du conseil, à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe, le 8 octobre, réunira tous les anciens citoyens qui, d'une façon ou d'une autre, ont été mêlés à la vie municipale dans notre ville. La liste des invités à la réception civique porte entre autres les noms de quatre anciens maires encore vivants et de pas moins de 40 ex-conseillers municipaux. Si l'on ajoute le maire actuel et les 10 conseillers municipaux en fonction ,cela donne un total de 55 personnages, actuellement vivants, qui furent appelés au cours de leur vie, à des époques diverses, à participer à l'administration des affaires municipales, et qui auront l'occasion de se rencontrer ensemble mercredi soir prochain. Les quatre anciens maires vivants sont l'honorable Georges-Casimir Dessaulles, sénateur pour la division de Rougemont, qui entra au conseil municipal de cette ville en 1858; le Dr Eugène Saint-Jacques, maintenant de Montréal, qui y fit son entrée en 1878; M. E.H. Richer, libraire, de cette ville, qui fit ses débuts au conseil en 1888; et M. René Morin, notaire, député de St-Hyacinthe-Rouville aux Communes d'Ottawa, qui naquit à la vie municipale en 1914.

:o:

Le tennis

Les amateurs de tennis se sont réunis en grand nombre au chalet des Inséparables, en haut de la rivière, dimanche dernier, à l'occasion de la visite de joueurs de Montréal, considérés comme les plus redoutables de la province. Ceux-ci, MM. Jack Wright, Louis Robert, J. Durand et Henri Laframboise, fils de M. Jules Laframboise de cette ville, ont donné plusieurs parties d'exhibition, au grand intérêt des spectateurs. M. Jack Wright a concouru cette année pour la coupe Davis, à Toronto, et M. Henri Laframboise est détenteur de la coupe Montréal pour la saison 1924.

:o:

Pas de partie

Un contretemps désagréable a empêché la partie de balle-aux-camps qui devait avoir lieu dimanche dernier à La Providence, entre les équipes de Saint-Pie et de La Providence. Nombre d'amateurs ont été désappointés.

:o:

La propriété F. X. A. Boisseau

On nous informe que l'ancienne propriété de M. F.X.A. Boisseau, en son vivant notaire de cette ville, rue Girouard, a été acheté par M. Albert Morin, manufacturier, de la Cie L.P. Morin et Fils.

:o:

La grève est terminée

La grève des tailleurs de cuir, à la succursale locale de la Cie Ames-Holden-McCready, est terminée depuis vendredi dernier. La plupart des grévistes sont retournés à l'ouvrage, après entente avec la direction.

:o:

Part pour les Trois-Rivières

Le Dr Paul Morin, fils du Dr William Morin de cette ville, est parti mercredi pour les Trois-Rivières, où il sera attaché à l'Hôpital Saint-Joseph, à titre de chirurgien.

:o:

La terre trembla

Une secousse sismique s'est fait sentir dans presque toute la province, dans la nuit de lundi à mardi. La région de Saint-Hyacinthe n'a pas été plus épargnée que les autres, et de nombreuses personnes ont eu conscience d'un léger tremblement du sol, mardi matin, vers 4 heures moins 10. Aucun dommage n'a été enregistré cependant, et une foule de gens n'ont pas été troublés dans leur sommeil. On dit qu'ela secousse a duré environ huit secondes.

Léger accident

M. Lorenzo Robert, du garage Robert, 35 rue Concorde, s'est blessé à une main alors qu'il était à son travail, ces jours derniers. La blessure n'est pas grave.

:o:

Les affaires Vincent

Elphège Vincent, d'Acton-Vale, contre qui deux plaintes ont été déposées, l'une pour vagabondage et l'autre pour s'être approprié une somme de $10,000, appartenant à ses soeurs, a comparu ici en cour samedi dernier, 27 septembre. Les choses ont été quelque peu simplifiées avec le retrait de la première plainte. L'enquête préliminaire quant à la seconde accusation est renvoyée à plus tard.

:o:

Les autos se frappent

Un accident d'automobile qui aurait pu avoir des conséquences graves, est arrivé dimanche dernier dans l'avant-midi, rue Bourdages. Le Dr C.A. Robert, de cette ville, accompagné de sa famille, s'en allait en automobile rue Bourdages quand, en arrivant à la rue Viger, sa machine fut frappée par un lourd camion-automobile. Les deux voitures furent presque mises en pièces, mais, par un hasard providentiel, aucun des occupants ne fut blessé.

:o:

La cause de Mme Laflamme

La cause de Mme Delphine Laflamme, de Saint-Jude, accusée d'avoir vendu des spiritueux sans permis, a été renvoyée au lundi, 20 octobre prochain. La plainte contre Mme Laflamme a été faite par la Commission des Liqueurs de Québec.

:o:

Pas de séance

Il n'y a pas eu de séance du conseil municipal, mercredi, 1er octobre. La prochaine séance régulière ira vraisemblablement au 15 courant, troisième mercredi du mois.

:o:

Un vagabond

Un vagabond, qui dormait paisiblement à la belle étoile, sur la lisière du terrain du Patronage Saint-Vincent de Paul, a été arrêté vendredi soir dernier par le constable Girouard. Il a couché au poste et a été remis en liberté le lendemain, avec l'aimable conseil, de la part du chef de police, de sortir au plus vite des limites de la ville.

:o:

Remerciements

La famille Télesphore Saint-Jacques remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Evariste Saint-Jacques, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre manière.

:o:

Pour le 20 octobre

Paul Lanoix, de Sainte-Hélène de Bagot, accusé d'avoir été trouvé en possession d'un alambic, contrairement aux prescriptions de la loi, a comparu samedi dernier devant le magistrat de district Emile Marin, qui a renvoyé sa cause au 20 octobre.

:o:

La fête des courses

Au séminaire de cette ville, lundi après-midi, a eu lieu la fête annuelle des courses.Conformément à la coutume traditionnelle, un grand enthousiasme a duré toute la journée. Les prix aux vainqueurs ont été décernés le soir même, dans la salle de récréation spécialement décorée pour la circonstance.

:o:

Obtient la prime

Mlle Antonia Théberge, institutrice à Saint-Hugues, vient de recevoir du gouvernement provincial, par l'entremise de l'inspecteur H. Tremblay, une prime de $20, pour succès dans l'enseignement au cours de la dernière année scolaire.

:o:

Pour son chien

Albert Guertin, de Saint-Hyacinthe le Confesseur, a déposé ici une plainte contre Armand Cadieux, de la même localité, l'accusant d'avoir blessé son chien d'un coup de fusil, il y a quelque temps. Cadieux a admis sa culpabilité et a été condamné à $1 d'amende et les frais, mercredi matin, par le magistrat Emile Marin.

Un autre vieux

Un autre vieil orme, mort depuis quelque temps à l'endroit précis où il avait pris racine il y a de nombreuses années, sur cet îlot de gazon qui divise en deux la rue Girouard, entre les rue Sainte-Anne et Saint-Denis, a été abattu jeudi par les employés de la cité. Il n'est pas encore question de son remplaçant, mais on espère, pour la beauté de la ville et l'agrément des yeux, que la question de sa succession ne sera pas négligée.

:o:

Un Chinois en cour

Hing Lung, un Chinois de cette ville, blanchisseur par profession, a comparu mercredi matin en tribunal de police, pour avoir ouvert et tenu, sans permis régulier, une buanderie publique dans la cité de Saint-Hyacinthe. Une plainte contre lui avait été déposée par MM. Rainville et Denis, percepteurs du revenu. Le Céleste a été trouvé coupable et condamné, par le magistrat de district Emile Marin, à une amende de $30 et aux frais.

:o:

IL FAUT QUE CELA CESSE

Il y a assez longtemps que les "Canayens" passent pour pauvres. Soyons tous riches en achetant les fameuses rentes des Prévoyants du Canada.

:o:

Partie de cartes

Les membres de la chorale de la cathédrale sont actuellement à faire leurs préparatifs en vue d'une grande partie de cartes. Au cours d'octobre. Elle aura vraisemblablement lieu, comme de coutume, à la salle des cordonniers.

:o:

A la cathédrale

A partir de dimanche prochain, la chorale de la cathédrale recommencera à chanter chaque dimanche, à la messe de 9 heures.

:o:

Les Anciens Retraitants

Au Patronage Saint-Vincent-de-Paul, dimanche prochain, à 7 hres du matin, aura lieu la réunion mensuelle des Anciens Retraitants. Tous ceux qui dans le passé ont prit part à une retraite fermée, sont cordialement priés d'être présents.

:o:

Naissance

En cette ville, le 22 septembre, est né Yvon-Marcel-Conrad-Arthur, fils d'Elzéar Saint-Onge, pharmacien, et de Alice Choquette. Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Lamoureux. Porteuse, Mme J. Cloutier.

:o:

A la cour supérieure

Le présent terme de la Cour Supérieure s'est ouvert à Saint-Hyacinthe le 1er octobre, sous la présidence de l'honorable juge Paul-G. Martineau. La première journée a été consacrée exclusivement à des affaires de pratiques. Les autres causes portées à l'ordre du jour étaient celle de Desrosiers vs Lamothe pour le 2, celle de Gauthier vs La cité de Saint-Hyacinthe pour le 3 octobre. Dans cette cause, le demandeur prétend que sa femme s'est fracturé un pied en glissant sur un trottoir mal entretenu, ce qui l'a rendue impotente. La défenderesse répond que la femme du demandeur est une femme malade, incapable de voir aux travaux de sa maison. La réclamation est très exagérée, à $399, et d'ailleurs l'action est prescrite. Le même jour sera entendue la cause de Fontaine vs Voghel. Le 6, cause de Martin vs Dupuis, et cause de Préfontaine vs Moreau; le 7, cause de Leclerc vs Saint-Germain.

:o:

Un feu

On a enregistré un feu cette semaine, mais dans la rue. Les pompiers reçurent un appel mercredi matin, rue Désaulniers, où ils constatèrent à leur arrivée que le feu avait pris dans une bouilloire à goudron, appartenant à la municipalité. On ne mentionne pas de dommages.

:o:

Beurre et fromage

A l'enchère tenue ici samedi dernier, on a vendu 50 colis de beurre no. 1 à 35s 3-4. On a aussi vendu 200 meules de fromage à 17 sous. On n'a pas offert de beurre pasteurisé.

A l'Ecole des Arts

Les cours de dessin et de peinture, sous les auspices du Conseil des Arts et Manufacture, se sont rouverts cette semaine dans la salle du Bureau d'Enregistrement, sous la direction du professeur Joseph Richer. De nombreux élèves se sont inscrits, et l'on ne saurait trop conseiller à tous ceux qui ont des loisirs, jeunes gens et jeunes filles, de suivre les cours donnés et d'ajouter ainsi un complément artistique à leur formation.

Les cours d'architecture sont commencés de mercredi soir, aussi à la salle du Bureau d'Enregistrement, et ceux de menuiserie au sous-sol de l'Hôtel de Ville. Les cours d'architecture sont sous la direction des professeurs Noé Lorange et Salvator Duval, ceux de menuiserie sous la direction de M. J.C. Blanchard.

:o:

L'exposition d'art

L'exposition annuelle des travaux des élèves suivant les cours de dessin et de peinture, d'architecture, de menuiserie, sous les auspices du Conseil des Arts et Manufacture, aura lieu à la salle du marché centre, (entrée côté sud-ouest), dimanche et lundi, 5 et 6 octobre. Les visiteurs seront admis toute la journée du dimanche ainsi que le soir, et toute la journée le lendemain. On aura là une belle occasion de constater les avantages que procurent, à ceux qui veulent en profiter, les leçons données à l'Ecole des Arts. Pas un jeune garçon ne devrait rester indifférent à cett eoeuvre. Les jeunes filles, de leur côté, devraient profiter de l'occasion offerte de développer leurs talents pour le dessin ou la peinture, en suivant les cours de M. Joseph Richer. Que tous viennent voir l'exposition, ils comprendront mieux l'oeuvre et la patroniseront comme il convient. Quelques heures données à l'Ecole des Arts, au cours de l'hiver, rapporteront des bénéfices inappréciables à ceux qui feront ce sacrifice.

:o:

La maison modèle

La maison modèle, à la succursale locale P.T. Légaré, constitue une initiative qui a été vivement appréciée du public. Pas moins de 1,200 personnes, du 22 septembre au 29, ont visité la maison modèle. Celle-ci comprend un salon, un boudoir, une salle à manger, un fumoir, deux chambres à coucher et une cuisine. Ces pièces sont meublés et décorées selon le dernier goût, et ont suscité une foule de réflexions des plus laudatives.

:o:

SAINT-THOMAS D'AQUIN

Dimanche le 21 septembre, à l'issue de la grand'messe, les paroissiens de Saint-Thomas d'Aquin ont voulu exprimer à leur curé, l'abbé Antonin Trudeau, les profonds regrets que leur causait son départ d'au milieu d'eux.

Tout d'abord, au nom des Dames de l'archiconfrérie de Sainte-Anne, Madame Hyacinthe Laflamme, vice-présidente, en termes émus et choisis, dit toute la peine qu'elle, éprouvaient et la reconnaissance à leur ancien curé, pour son dévouement et sa bonté.

En même temps, Mme Edmond Morin, présidente, offrit une magnifique bourse et la secrétaire, Mme H. Charron, un très joli bouquet de fleurs.

Puis, son honneur M. le maire Tancrède Bernier, accompagné de M. Ovide Guertin, marguillier en charge, s'avança pour lire aussi une adresse remplie des sentiments les plus délicats et les plus touchants. Très simplement mais avec combien de coeur, les hommes ont affirmé leur attachement et leur profonde estime pour leur curé. Et comme un gage non équivoque de leur affection et de leur gratitude, ils lui présentèrent une très riche offrande.

M. le curé visiblement et profondément ému, remercia les Dames de Ste-Anne et les hommes de cette si agréable surprise et de leur grande générosité. Ces témoignages d'affection et de reconnaissance qu'il n'attendait pas, l'avaient touché au plus profond du coeur. Il ne savait comment remercier sufisamment ses bons paroissiens. Il leur promit de leur garder toujours une place dans son coeur, et de ne jamais les oublier devant le bon Dieu.

Parmi nous

Le R.P. Louis-Eugène Tremblay, supérieur du Patronage Laval, de Québec, était à Saint-Hyacinthe au cours de la semaine dernière, à l'occasion de la kermesse annuelle du Patronage de cette ville. Il a été très heureux de se retrouver parmi les siens, et les jeunes gens de l'oeuvre de jeunesse lui ont fait une réception enthousiaste. Il est reparti ces jours-ci pour Québec.

:o:

Personnels

M. Louis Saint-Jacques, de Montréal, accompagné de Mme Saint-Jacques, était en promenade cete semaine, chez son frère leDr Emile Saint-Jacques.

—Les RR. SS. des Sept-Douleurs (née Bérard), et Madeleine Lacroix, (née Choquette), des SS. de la Providence, Montréal, ont passé quelques jours en promenade chez leurs parents, à Saint-Hugues, St-Simon, et Saint-Hyacinthe.

—Mme Conrad Taillon, de Wickham West, était de passage à Saint-Hyacinthe, mercredi dernier en promenade chez sa soeur, Mme E. Létourneau.

:o:

ETAT-CIVIL

EGLISE CATHEDRALE

Baptêmes :

Le 22.—Joseph-Yvon-Marcel-Conrad, fils de Elzéar St-Onge et de Alice Choquette. Par. et mar., Oscar Lamoureux et Cordélie Tétreault.

Le 23.—Joseph-Jean-Paul-Réginald, fils de Zéphir Girouard et de Adélina Beaudry. Par. et mar., Théothime Guertin et Régina Derry.

Le 25.—Joseph-Jacques-Arsène, fils de Herman Côté et de Régina Lincourt. Par. et mar., Arsène Lincourt et Marie Louise Borduas.

Le 26.—Joseph-Antonio-Marcel, fils de Henri-Hilaire Blanchard et de Corinne Deschesnes. Par. et mar., Antonio Delâge et Delvina Bergeron, son épouse.

Le 27.—Jeanne-d'Arc-Rose-de-Lima-Dorilla, fille de Joseph Piché et de Arzélia Turgeon. Par. et mar., Eusèbe Bousquet et Délima Larivière.

Le 27.—Marie-Berthe-Isabelle, fille de Wilfrid Tanguay et de Marie-Rose Morrissette. Par. et mar.,Eléodore Morrissette et Rosilda Maranda.

Le 28.—Joseph-Georges-Fernand fils de Alfred Daunais et de Emma Lambert. Par. et mar., Joseph-Aimé Daunais et Rose-Alba Guertin.

Le 28.—Joseph-Georges-Henri-Armand, fils de Albert Cusson et de Rose-Alba Dupaul. Par. et mar., Armand Dupaul et Dolorès Dupaul.

Le 28.—Marie-Claire-Thérèse, fille de Aimé Lavallée et de Anna Girard. Par. et mar., Wilfrid Lavallée et Hélène Girard.

Le 29.—Joseph-William-Gonzague-Marcel, fils de Elzéar Brodeur et de Rosianne Messier. Par. et mar., Wellie Barbeau et Irène Messier.

—Le 29.—Marie-Malvina-Yvette, fille de Zéphirin Moquin et de Augustine Desjardins. Par. et mar., Gédéon Dubé et Malvina Pérusse.

Mariages:

Le 22.—Armand Jubinville à Rosa Blanchette.

Le 22.—Robert Gérard à Yvonne Véronneau.

Le 23.—Ephrem Beaudry à Emilia Coderre.

Le 27.—Osias Poulin à M.-Rose Chagnon.

Le 1er oct.—Léopold Pérusse à Aurore Laporte.

Le 1er oct.—Albert Berger à Victoria Poulhiot.

Sépultures :

Le 25.—Georges Lionel, 4 mois, fils de Stanislas Robert et de feu Alberta Tougas.

Le .5.—Jean-Paul, 6 ans, fils de Wellie Aubuchon et de Eva Moreau.

Le 30.—Alice Desrosiers, 27 ans, épouse de Wellie Gagné.

EGLISE NOTRE-DAME

Baptêmes :

Le 27.—Jean-Paul-Gilles-Marcel, fils de Eugène Brière et de Aurore Dupré. Par. et mar., M. et Mme Philias Brière, grands parents.

Le 30.—Marie-Anna-Stella-Alberte, fille de Henri Sicotte et de Henriette Lalime. Par. et mar., M. et Mme Ephrem Girouard.

SAINT-SIMON DE BAGOT

Depuis quelques semaines plusieurs de nos jeunes filles sont entrées dans la vie religieuse. Ce sont Mlles Marguerite Marin, chez les Soeurs de la Présentation à St-Hyacinthe; Auréa Racine et Aline Laplante chez les Soeurs Grises, et Aline Jodoin, chez les Soeurs de St-Joseph. Espérons que cet exemple sera suivi par d'autres.

—Le jeune Joseph Chevrette est allé commencer son cours d'études classique au Collège Séraphique, dirigé par les Pères Franciscains aux Trois-Rivières.

—Les récoltes sont terminées dans la paroisse et elles donent grande satisfaction.

—Les paroissiens de Saint-Simon ont bien figurés à l'exposition du comté qui a eu lieu la semaine dernière à Saint-Liboire. Les troupeaux de MM. A. Sylvestre, R. Sylvestre, D. Rivard, U. Durocher, H. Charpentier, Arthur Fournier, Aug. Fournier et Arthur Vandal ont remporté plusieurs prix.

—MM. Joseph Brodeur, Donat Rivard et Arthur Fournier représentent la paroisse au Congrès des Agriculteurs qui a lieu cette semaine à Québec.

—M. le vicaire a fait du catéchisme dans toutes les écoles de la paroisse cette semaine.

—M. Joseph Brodeur, marchand et sa famille ont passé la journée de dimanche dernier à Beloeil chez M. Fabien Brodeur, père de M. Brodeur.

—M. Henri Dandenault et sa famille, de Sutton, sont venus rendre visite à leurs parents de St-Simon : MM. Félix Dandenault, Henri et Joseph Labonté.

—M. le curé a commencé cette semaine la visite de paroisse.

—Dame Veuve Pascal Langelier est dangereusement malade; on s'attend à sa mort très prochainement. Elle est âgée de 82 ans.

—Les Révérendes Soeurs Marie Madeleine de la Croix et des Sept-Douleurs, des Soeurs de la Providence, Montréal, sont venues rendre visite aux familles Ephrem Marin, Henri Valcourt, et Dame vve Joseph Langelier, leurs parents.

:o:

SAINT-THEODORE D'ACTON

La semaine dernière M. l'abbé E. Decelles, curé de Farnham, et son vicaire M. l'abbé Girard étaient en visite chez M. Désautels et au presbytère.

—Il ya quelque temps le feu détruisit une grande, un étable avec tout son contenu, appartenant à M. Emile Dumoulin, de cette paroisse. Les pertes s'élèvent à $2000.

—Ces jours-ci, quatre de nos jeunes filles ont dit adieu au monde pour entrer en communauté. Ce sont Mlles Elizabeth Gauthier et Marie R. Picard chez les Soeurs de l'Hôtel-Dieu à St-Hyacinthe, et Mlles Réna Dumaine et Rita Morin chez les Soeurs de St-Joseph.

—La récolte de grain est très avancée et les cultivateurs sont à arracher leurs patates qui avaient très belle apparence il y a quelque temps mais les dernières pluies que nous avons eues ont bien fait pourrir et il y a des cultivateurs qui en laissent la moitié sur le champs.

—M. Jos. Chevrette, des Etats-Unis, était en visite chez son beau-frère, M. Octave Picard; il y avait 35 ans que M. Chevrette n'était pas venu au Canada.

:o:

MONT-SAINT-GREGOIRE

M. l'abbé Charles-Emile Arès, récemment ordonné à Saint-Césaire est venu célébrer ici sa seconde grand'messe de dimanche.

En même temps, il visitait son oncle Pierre Lalanne.

Actuellement il est en route pour la Saskatchewan, où il sera aussitôt employé comme propagandiste de la bonne presse dans toute l'étendue de cette vaste province.

—Mme Joseph Bessette, née Zénaïde Boulais, est décédée à l'hôpital de Saint-Jean, après avoir subi une douloureuse opération au pied droit.

Victime du diabète, elle est partie à l'âge de 59 ans.

—Nos derniers nouveaux-nés sont: Ernest-Bernard, fils de Léo Brousseau; Alexis-Herman, fils de Théodore Barrière; et Marie-Anne-Aline, fille d'Adélard Boucher.

Rien de Meilleur!

Le THÉ VERT

"SALADA"

H-462F

est le meilleur thé vert incolore qu'on puisse trouver sur le marché dans le monde entier. Supérieur aux meilleurs thés japonais. Essayez-en dès aujourd'hui.

SOUVENIRS DU PASSE

Extraits de vieux Nos du Courrier de St-Hyacinthe

PARI GAGNE

Le célèbre coureur de Chicago, Daniel O'Leary a gagné un pari engagé à Philadelphie, en faisant 116 milles à pied en 23 heures.

(13 mai 1875)

NECROLOGIE

Le Clergé de ce Diocèse vient de perdre un de ses membres qu'il affectionnait beaucoup à raison des belles qualités qui le distinguaient. M. Pierre Jérémie Crevier a succombé le onze courant à la maladie qui le minait depuis une huitaine d'années, et qui l'a fait passer par des souffrances bien grandes, qu'il a endurées avec une patience vraiment édifiante.

M. Crevier était né à St-Laurent, Isle de Montréal, le 3 février 1814, et était par conséquent dans sa 62em annnée. Il fut un des premiers élèves du Petit Séminaire de Ste-Thérèse, et c'est après un cours suivi avec grand succès qu'il se consacra en 1837 au service des autels. Ordonné Prêtre le 14 janvier 1841, il exerça le saint ministère comme vicaire dans les paroisses de Ste-Marie de Monnoir et de Chambly, et comme curé dans les paroisses de St-Augustin et de St-Grégoire de Monnoir. En avril 1867 Mgr de St-Hyacinthe le fit venir à son Evêché pour y remplir les fonctions d'économe et de procureur.

C'est au milieu de ses occupations que la paralysie le surprit et le forçat à un repos prématuré, car la force de sa constitution donnait l'espoir qu'il rendrait encore longtemps des services à la religion et au diocèse. Dieu a voulu purifier son serviteur et ministre en le faisant passer par le creuset de l'épreuve et de la souffrance ; il bénit constamment la main paternelle qui le traitait, disait-il, si miséricordieusement, et ne perdit jamais cette agréable gaieté et cette franche cordialité qui le faisait aimer de ses supérieurs, de ses confrères et de tous ceux avec lesquels il a eu des rapports dans les diverses positions qu'il a occupées.

Le pieux défunt appartenait à l'association d'une messe, à la Caisse Ecclésiastique de St-Hyacinthe, et ses obsèques auront lieu dans l'Eglise de St Charles, Richelieu, lundi le 17 courant, sur les neuf heures du matin.

(13 mai 1875)

LES TRAVAUX DE L'AQUEDUC

La compagnie de l'Aqueduc de St-Hyacinthe mérite des félicitations pour la célérité qu'elle met à pousser son entreprise. A peine formée depuis trois mois, elle s'est mise à l'œuvre, a acheté son matériel et doit commencer le creusement des rues la semaine prochaine. Les tuyaux et une des pompes sont arrivés à Montréal par un des derniers steamers. La Corporation est à acheter des bornes-fontaines, et tout fait croire que dans le mois d'avril notre aqueduc sera en pleine opération.

(20 mai 1875)

GREVE TERMINEE

La grève des maçons est terminée à Ottawa ; les ouvriers ont repris le travail et ont accepté $2.75 par jour.

(15 mai 1875)

TRAVAUX

M. Aug. Chagnon est à faire démolir et transporter ses usines des terrains de la Cie Manufacturière près des pouvoirs d'eau sur les terrains qui lui furent gratuitement cédés par MM. Raymond et St-Germain, où déjà huit à dix familles sont installées et plus de cent personnes travaillent journellement.

(20 mai 1875)

MARIAGE

Mardi, M. Arthur Clément, comptable de la Banque des Marchands de cette ville, conduisait à l'autel Dlle Robertine Cartier, belle-fille de L. Taché Ecr., Notaire et Shérif de St-Hyacinthe. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le Supérieur du Séminaire, et ce fut le Rév. M. W. Raymond qui célébra la messe de mariage.

Nos souhaits de bonheur à l'heureux couple.

(20 mai 1875)

FROMAGERIE

Michel Desautels qui l'année dernière, a établi à Ste-Rosalie une fromagerie vient de mettre son expérience à contribution dans la florissante paroisse de St-Damase.

Deux cultivateurs intelligents, MM. T. Durocher fils et Théophile Robert encouragés par le succès de M. Desautels, viennent de doter leur paroisse de deux établissements de même nature.

Le Dr Morin a été élu président de l'établissement de M. Durocher et M. Cyprien Meunier, président de celui de M. Robert.

(29 mai 1875)

DECES

A St-Marc le 21 du courant après une maladie de 5 semaines, soufferte avec résignation et muni des secours de l'Eglise, André Langevin âgé de 80 ans et 3 mois. Il laisse pour déplorer sa perte 5 enfants, 30 petits enfants et un grand nombre de parents et d'amis. Il a agi comme milicien à la guerre de 1813.

A St-Ephrem d'Upton le 12 du courant, Dame Sophie Léveillé, veuve de feu Antoine Martin, ci-devant de St-Hyacinthe, à l'âge avancé de 87 ans. Sa vie a été laborieuse ; sa mort a été calme.

(29 mai 1875)

DECES

A St Hyacinthe 28 mai ultimo Emma Bissonnet, épouse de feu Léandre Bousquet à l'âge de 36 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte un jeune enfant de 5 ans.

(3 juin 1875)

FROMAGERIE

Nous félicitons M. Joseph Valin, du 4ème rang de St Charles, sur l'établissement de sa fromagerie. A ce propos il y a eu une assemblée des cultivateurs du lieu, dimanche. M. Kierskoski a adressé la parole et engagé les personnes à favoriser cette nouvelle branche d'industrie dans St-Charles. Tous ont promis leur concours. Honneur à St-Charles.

(1 juin 1875)

M. J. A. E. Brun, M. B. L. M. D. V. informe le public qu'il a ouvert un office sur la rue Concorde (rue du Pont) où il recevra à toute heure ceux de la ville et de la campagne qui voudront bien l'honorer de leur patronage.

Le Dr Brun s'occupera de médecine, Chirurgie, et maladie des yeux, etc.

(1 juin 1875)

NOYE

Un malheur bien déplorable est arrivé dans la nuit de jeudi à vendredi en cette ville. M. Joseph Labonté, ancien conseiller de ville, qui jouissait d'une certaine aisance acquise par son travail s'est noyé, sous le coup d'une aliénation mentale. Il s'est levé dans la nuit et a été se précipiter à la rivière. Son corps a été retrouvé hier matin dans le Yamaska, en bas de la ville. Il était âgé de 47 ans.

(5 juin 1875)

DECES

Vendredi le 4 juin courant, Antoine Guertin, cultivateur de St-Valérien, quittait le monde pour aller recevoir au ciel la récompense de ses mérites. Le défunt était âgé de 51 ans et deux mois. Il laisse pour le regretter une épouse éplorée, ses enfants et un grand nombre d'amis qui se rappelleront longtemps ses vertus.

(10 juin 1875)

EN VOYAGE

M. Louis Côté manufacturier de cette ville, et sa Dame ont laissé cette ville hier matin en route pour l'Europe.

Les membres de l'Union St-Joseph dont M. Côté est le président ont été le reconduire à la gare du Grand Tronc en nombre considérable et avec insignes. Nous souhaitons à notre concitoyen un heureux voyage et un prompt retour.

(12 juin 1875)

MARIAGE

A St Jean d'Iberville le 9 juin courant le Rév. Messire L. L. Boivin, vicaire de St-Denis assisté du Rév. Messire Théodule Boivin Ptre du Séminaire de cette ville et du Rév. Messire St-George curé de St-Athanase, donnait la bénédiction nuptiale à M. Théophile Boivin, marchand bijoutier de St Jean, et Dlle Malvina Larocque, fille unique de Bazile Larocque Ecr. Médecin de St-Jean, et nièce de Sa Grandeur Mgr de St-Hyacinthe.

Nos meilleurs souhaits de circonstance à l'heureux couple.

(12 juin 1875)

DECES

A St-Denis, le 4 juin courant est décédé à l'âge de 60 ans, Dame Esther Tétrault, épouse de Joseph Goulet.

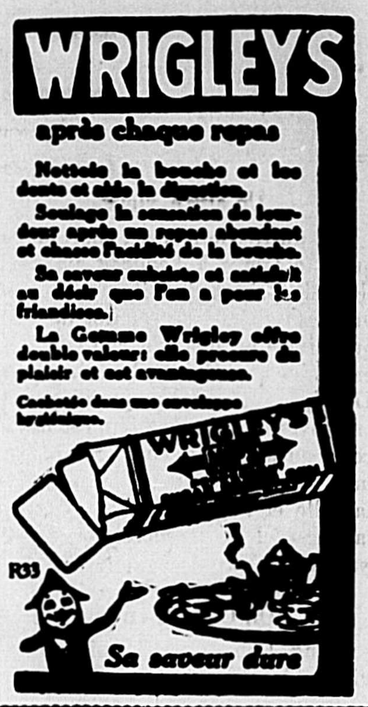
Elle laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable et deux petits enfants qui ont perdu leur père et leur mère en bas âge.

C'était une femme d'une piété fervente et très estimée et respectée dans la paroisse.

(12 juin 1875)

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement : Canada $1.50 par an ; aux Etats-Unis $2.00 numéro 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilités (Limitée.) A. J. Gaudreau, Administrateur-Gérant.



"La Lyre"

Le numéro de septembre de cette intéressante revue se présente sous une jolie couverture représentant Rouget de Lisle composant La Marseillaise. Nous y remarquons une "Etude sur la Voix", par Mme d'Estainville Rousset, le réputé professeur de chant français, que tous les chanteurs liront avec profit.

M. Robert Brussel parle de "La Viole d'Amour", un instrument à cordes ancien, qui fut très en vogue autrefois et qui attire encore aujourd'hui l'attention des musiciens.

M. Paul Whiteman nous dit ce qu'est vraiment le Jazz et nous parle de son influence sur la musique américaine.

Sous forme de questionnaire, l'article: "Professeurs, voici l'automne" rendra certainement service aux intéressés.

Les pages du "Mois Musical" et des "Echos et Nouvelles" nous tiennent au courant du mouvement musical dans le monde entier.

On peut se procurer "La Lyre", au prix de 25c, chez les marchands de musique, les dépositaires de journaux, ou en s'adressant aux éditeurs, au No. 207 rue St-Denis, Montréal.

—:o:—

FAIRE-PART

Nous avons le plaisir de vous rappeler que vous pouvez être rentier vous-même, tout en assurant l'avenir de vos enfants par l'entremise des Prévoyants du Canada. Ne perdez pas une aussi belle occasion d'être à l'abri des soucis du lendemain.

—:o:—

Emission de $100,000 offerte par le Crédit-Canada, Limitée

On annonce qu'une tranche additionnelle de $100,000 des actions privilégiées participantes, 8% cumulatif du Crédit-Canada, limitée va être offerte sous peu aux actionnaires. Une des caractéristiques intéressantes de cette émission, c'est que les actions privilégiées participent également aux profits lorsqu'un dividende de 8 pour cent a été payé sur les actions ordinaires. Cette émission est offerte simultanément avec la mine en opération du nouveau "plan Crédit-Canada"—à peu près une réplique du plan Morris—qui, depuis qu'il est organisé aux Etats-Unis, donne d'excellents résultats. Le bilan de la Compagnie au 25 août 1924, indique un surplus de $217,234.25. Au cours de la dernière année le Crédit-Canada a payé 18% de dividende, soit 8% en argent et 10% en actions entièrement libérées de l'Asbestos Mines, limitée.

—:o:—

Tu voulais te reposer sur la montagne: non, retourne au travail qui t'attend dans la plaine...Aie dans ton coeur la charité, prêche la vérité, et tu parviendras ainsi à l'éternité, où tu trouveras la sécurité.

Saint Augustin.

—:o:—

Si nous désirons exercer sur la vie de notre pays une influence profonde, il nous faut apporter à ce travail la divine confiance que notre foi catholique est apparentée à tout ce qu'il y a de vrai, de bon et de beau...Le mieux est devant nous, non pas derrière nous.

—:o:—

Le bonheur véritable, le bonheur universel, infini, éternel, est en Dieu, qui seul peut satisfaire toutes nos aspirations à la fois, les satisfaire pleinement et les satisfaire toujours.—Mgr de Gibergues.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Modifications dans le service des trains de passagers commençant dimanche 28 septembre

Des changements importants sont faits dans l'horaire de plusieurs autres trains venant ou partant de St-Hyacinthe.

Ces changements sont ainsi:

Saint-Hyacinthe-Montréal

Train no. 33, tous les jours laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 5.41 a.m. arrivant à Montréal à 7.20 a.m.

Train no. 37, excepté le dimanche laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 7.13 a.m. arrivant à Montréal 8.37 a.m.

Train no. 41, de Nicolet, excepté le dimanche laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 9.43 a.m. arrivant à Montréal à 11.05 a.m.

Train no. 23 laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 2.45 p.m. excepté le dimanche.

Train no. 45 pour Montréal à 5.00 p.m. passera tous les jours.

Train no. 115 pour Montréal à 8.20 p.m. le dimanche seulement.

Train no. 11 excepté dimanche laissera St-Hyacinthe pour Montréal à 10.34 a.m.

Train no. 17 tous les jours excepté dimanche laissera St-Hyacinthe à 5.20 p.m. arrivant à Montréal à 6.20 p.m.

Train no. 43 laissera St-Hyacinthe à 5.57 p.m. tous les jours excepté le dimanche arrivant à Montréal à 7.20 p.m.

Montréal-St-Hyacinthe à Richmond-Portland

Train no. 16 tous les jours dimanche excepté pour Portland quittera St-Hyacinthe à 10.25 a.m.

Train no. 44, local, laissera St-Hyacinthe pour Richmond à 9.37 a.m. excepté le dimanche.

Train no. 24 tous les jours excepté le dimanche laissera Montréal à 12.10 p.m. arrivera à St-Hyacinthe à 1.30 p.m.

Train no. 12 excepté le dimanche pour Island Pond laissera St-Hyacinthe à 5.40 p.m.

Train no. 46 pour Québec, tous les jours laissera St-Hyacinthe à 6.03 p.m.

Train no. 42 laissera Montréal à 5.20 p.m. tous les jours excepté le dimanche, arrivera à St-Hyacinthe à 6.45 p.m.

Train no. 38 excepté le dimanche laissera Montréal à 6.10 p.m. arrivera à St-Hyacinthe à 7.35 p.m.

Train no. 116 dimanche seulement pour Sherbrooke laissera St-Hyacinthe à 10.42 a.m.

Train no. 34 tous les jours laissera Montréal à 11.30 pour Québec et Portland arrivant à St-Hyacinthe à 12.50 a.m.

Pour plus de renseignements veuillez vous adresser à

Ernest O. Picard, agent de la ville, 35 rue Laframboise, Tél. Bell 354

J.P. Lazure, chef de gare, Tel. Bell 85

Le roi des tirages

Un Sedan-Tudor: $857.00; un piano Craig: $425.00; un phonographe Casavant "Guillaume et Marie": $220.00; une divanette Krochler: $120.00; une laveuse électrique: $160.00; une machine à coudre Singer: $60.00; un poêle combiné: $150.00; un ameublement de chambre Kyonix: $210.00; un fauteuil Chesterfield: $50.00; un couvre-lit de luxe: $200.00; et quarante autres articles d'une valeur totale de $800.00: le tirage lancé dans le public à—remarquez bien le prix— 25 sous le billet, cinq pour une piastres, aura lieu au Monument National le 16 décembre 1924.

Ce tirage est organisé par les Anciens du Patronage St-Georges au profit de l'Ecole d'Apprentissage des Sourds-Muets.

*Avantages spirituels*s—100 messes seront dites au cours de l'année aux intentions des porteurs de billets. Chaque jour la prière des élèves souds-muets s'élèvera vers le ciel en faveur de leurs bienfaiteurs.

Primes spéciales aux Zélateurs et Zélatrices: un chapelet "Spina Christi" monté en métal blanc avec médaillon-scapulaire et crucifix-reliquaire pour celui ou celle qui vendra dix livrets; aux personnes qui vendront le plus de billets: 1ère prime, $100.00; 2ème, $50.00; 3ème, $25.00; 4ème $15.00; 5ème $10.00.

L'adresse pour toute correspondance relative au tirage, est la suivante:

Rév. J.-N.-C. Caron, C.S.V.,
3600, Boul. St-Laurent,
Montréal.

Tél. CAlumet 0354

Dr S.-E. Milette
CHIRURGIEN
De l'Hopital Français.
SPECIALISTE
des Maladies de la Femme
525 RUE ST-DENIS, MONTREAL

MORIN & MORIN
NOTAIRES
159 RUE GIROUARD,
ST-HYACINTHE, P. Q.
René Morin — Henri Morin
Syndic Autorisé

DOCTEUR PAUL OSTIGUY
SPECIALISTE
Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.
CONSULTATIONS : 1 HR. A 4 HRS.
255, rue Sherbrooke Est, Montréal
— Tél. EST 5684 —

Téléphone 235 — 254 Cascade
J. A. R. Séguin
PLOMBIER-COUVREUR ET POSEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE
Ancienne place H. Lorange
UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITÉE.

Téléphone Bell 486
Ed. Bernier & Cie,
PLOMBIERS
POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
51 RUE CASCADES,
ST-HYACINTHE, P.Q.

Tél. Bell 517 — 15 rue Larocque, Quartier Cinq
L. P. FONTAINE
Entrepreneur-Plombier
Couvertures, appareils de chauffage
Système à l'Electricité.
Plomberie et Réparations de toute sorte

Quebec Montreal & Southern

HORAIRE

Train No. 58, départ de Sorel à 2.00 p.m., St-Hyacinthe 4.40 hrs p.m., Iberville Jct 6.45 hrs p.m., arrive à Noyan Jct à 7.55 hres p.m.

26 mai, train no 60, laissant maintenant Sorel à 8.25 hrs a. m. pour arriver à St-Hyacinthe à 10.10 hrs a. m., laissera Sorel à 8.10 hrs et arrivera à St-Hyacinthe à 10 hrs a. m.

Train No. 59, départ de Noyan Jct à 5.55 hrs a.m., Iberville Jct, 7.55 hrs a.m. St-Hyacinthe, 9.55 hrs a.m., arrive à Sorel à 12.00.

Train No. 61 (autobus) départ de St-Hyacinthe 5.35 p.m., arrive à Sorel à 7.22 p.m.

Train No. 2, départ de Montréal à 8.20 a.m. arrive à Sorel à 11.15 h. pour se raccorder avec le train No. 58.

De nouveaux raccordements seront ceux des trains Nos. 61 et 4 et rencontrant à Bellevue Jct, à 7.10 p.m.

Tous les trains sont quotidiens, le dimanche excepté.

Les trains 60 et 61 ne circuleront pas après le 1er Novembre 1924.

A.L. CURRIE, Surintendant,
N.J. FERGUSON,
Agent Général des Passagers.
L.J. BOURBEAU,
Agent, St-Hyacinthe

PACIFIQUE CANADIEN
ACHETEZ
VOS
BILLETS
CHEZ
J. E. MORIN,
Tél. 70 — AGENT
23½, RUE LAFRAMBOISE

P. S. — Privilège de voyager par le Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.
Sur demande, M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera du transfert, etc.



LE SAINT EVANGILE

Le sermon sur la montagne
Mt. V.—Luc VI

"Jésus descendit avec ses Apôtres (du sommet de la montagne) "et "s'arrêta sur un plateau (inférieur) "et champêtre; il s'y trouva entouré "de la troupe de ses Disciples et "de multitudes innombrables, avides "de l'entendre. A la vue de ces "foules, il remonta vers le haut de "la colline et s'assit. Les disciples "s'approchèrent. Alors, levant les "yeux sur eux, il ouvrit la bouche "pour les instruire et parla ainsi : "Bienheureux ceux qui ont l'esprit "de pauvreté, parce que le Royau"me des cieux est à eux!—Bienheu"reux ceux qui sont doux, car ils "possèderont la terre! — Bienheu"reux ceux qui pleurent, car ils se"ront consolés!—Bienheureux ceux "qui ont faim et soif de la justice, "parce qu'ils seront rassasiés! — "Bienheureux les miséricordieux, "car ils obtiendront miséricorde! — "Bienheureux les coeurs pures, car "ils verront Dieu!—Bienheureux les "pacifiques, car ils seront appelés "enfants de Dieu!—Bienheureux "ceux qui souffrent persécution pour "la justice, parce que le Royaume "des cieux est à eux!"

Les apôtres une fois choisis, investis d'une mission divine, pour le salut des âmes, et munis de pouvoirs extraordinaires, pour accréditer leur ministère, Jésus va leur apprendre en présence des multitudes qu'ils auront à évangéliser, les grandes et sublimes vérités qui devront faire le sujet de leurs prédications. Le "Sermon sur la Montagne" est le sommaire complet de la doctrine morale du divin Maître. Jésus a interrompu sa longue prière nocturne pour procéder au choix de ses Apôtres; avec eux il s'est rapproché de ses autres Disciples qui l'attendaient et de la foule assemblée sur le plateau. Jésus s'assied, car l'entretien va être long! ses apôtres se tiennent tout près de lui, et les Disciples sont groupés devant le Maître. C'est à ceux-ci qu'il va tout d'abord s'adresser: car ce sont eux qui devront surtout connaître la morale chrétienne pour en instruire les autres.— Les leçons divines commencent par préciser la fin de l'homme, et les moyens de l'atteindre sûrement. L'homme est fait pour le Bonheur; le Créateur lui a mis au coeur un besoin et un désir irrésistible de félicité parfaite; c'est sous cet aspect affectif et personnel, qu'il a plu à Dieu de révéler tout d'abord à sa créature raisonnable, la gloire extérieure qu'il attend d'elle, la perfection à laquelle il veut qu'elle travaille, encouragé et attirée par la perfection lumineuse de la Béatitude qui en sera la récompense. Rien donc de plus légitime, de plus conforme aux desseins de Dieu, que d'aspirer au bonheur, d'en faire l'objet suprême de nos désirs et de nos efforts. Mais encore faut-il bien savoir où il est, en quoi il consiste, et quelle est la voie sûre qui peut nous y conduire. L'humanité déchue avait bien gardé l'instinct et le désir du bonheur, mais elle en avait faussé la notion véritable, elle le cherchait toujours, mais, hélas! elle le demandait à des biens et des jouissances incapables de le lui donner. Elle croyait l'apercevoir au sein de la richesse, des honneurs, du bien-être matériel, du plaisir; et pour se l'assurer, son égoïsme l'aveuglait au point de lui faire méconnaître les droits du prochain; l'ambition effrénée troublait la paix, ignorait la miséricorde, et suscitait les persécutions; on ne savait plus estimer la justice à sa valeur, nul n'en ressentait plus la faim ni la soif. Le Maître divin attaque donc de front tous ces préjugés et ces erreurs lamentables. Il montre que le seul vrai Bonheur est dans le Règne de Dieu sur les âmes, la possession de le Terre des élus, la Vision de Dieu, réservée à ses Enfants,— et que les conditions à remplir, la voie à suivre pour y parvenir, c'est la pauvreté, le détachement des richesses, la douceur, l'esprit de paix, lamiséricorde, le zèle de la sainteté, la pureté du coeur; et cela même au sein des épreuves, des larmes et des persécutions.—Voilà, résumés dans les huit Béatitudes évangéliques, les fondements de la morale chrétienne, tels que Jésus les a posés nettement, en chargeant ses apôtres d'en avertir les peuples, afin de les tirer de leurs préjugés, de les libérer de leurs erreurs, et de les remettre loyalement sur la route du vrai bonheur. Chrétiens, avons-nous bien compris ces enseignements divins? y croyons-nous? en faisons-nous la règle de nos ambitions, de nos désirs, et de toute notre conduite? Ne cherchons-nous pas, souvent, le bonheur, ailleurs que là où Dieu l'a placé? Prenons garde de faire fausse route!

A. B. C.

———:o:———

Adorer! c'est plus que se soumettre, c'est aimer, c'est faire la volonté de Dieu avec un culte religieux et comme à genoux!

Mère M. de Jésus, Carmel.



3,000 personnes unies pour pousser de l'avant la prospérité de la Southern Canada

LORSQU'UN manufacturier songe à s'installer dans un nouvel endroit, la première question qu'il se pose est celle-ci: **Suis-je certain** d'y trouver l'énergie électrique dont j'aurai besoin et à un prix raisonnable?"

S'il s'installe dans le district desservi par la Southern Canada Power Company, Limited, il peut être certain que la réponse **sera** "oui".

La Southern Canada Power Company développe l'énergie électrique. A l'heure actuelle elle est à construire une usine de 30,000 ch.v. L'an prochain elle a l'intention d'augmenter cette production de 12,000 autres ch.v. Elle détient, de plus, 110,000 ch.v. qui ne sont pas harnachés mais qui le seront dès que le besoin s'en fera sentir.

Pour distribuer cette énergie dans tous les coins du district, elle a construit des lignes qui relient toutes les villes entre elles. Elle construit, en autant que la chose est praticable, d'autres lignes parallèles de telle sorte que si un accident arrive, l'autre ligne sera employée.

La Southern Canada Power fait tout ce qui est possible pour garantir aux industries qui s'établissent ici ou qui ont l'intention de s'y établir une distribution d'électricité parfaite.

Elle possède un département industriel qui, d'un bout de l'année à l'autre, s'occupe de faire venir dans le district de nouvelles industries.

Elle ne travaille pas seule.

La première des entreprises canadiennes à mettre en pratique l'idée du client-actionnaire, elle a enrôlé plus de 3,000 clients qui partagent maintenant dans ses profits. Un sur cinq de ceux qui payent leurs comptes d'éclairage reçoit des chèques de dividendes. Il partage ainsi dans les recettes qu'il contribue à produire.

Les clients-actionnaires et la compagnie travaillent de concert pour augmenter la population et la prospérité du territoire desservi, pour y amener de nouvelles industries et pour augmenter les affaires et la prospérité des industries qui sont déjà établies.

Si vous n'êtes pas un associé de votre compagnie locale ou si vous voulez augmenter le nombre d'actions que vous détenez, nous croyons que vous serez intéressé à l'offre d'un certain montant de ses actions privilégiées que la compagnie va faire à ses clients dans une lettre qui leur sera adressée le 29 octobre.

SOUTHERN POWER CANADA

Southern Canada Power Company, Limited.

SAINT-CESAIRE

Notre club de balle au champ est allé s'illustrer, dimanche dernier, à Farnham où il remporta sur le club de l'endroit, une brillante victoire avec résultat de 14 à 3.

—Mlle Jeanne Tremblay de St-Hilaire est en promenade à St-Césaire, chez son frère, le docteur R. Tremblay.

—Mlles Angélina Crevier, de Montréal, et Annette St-Louis, de Lawrence, Mass., ont passées quelques jours à St-Césaire les hôtes de leurs cousines, Mlles Jeanne et Antoinette Grisé, avec qui elles étaient de passage à St-Hyacinthe samedi.

—Vendredi dernier, en l'église paroissiale, les funérailles de Mme Pierre Leduc avaient lieu au milieu d'une foule de parents et d'amis. Elle laisse pour déplorer sa perte de nombreux enfants.

Trois attributs divins sur lesquels repose tout mon espoir; Dieu nous a adoptés par sa charité, il nous a promis de nous sauver par sa vérité, il nous a rachetés par sa puissance.— Saint Augustin.

PAINKILLER
PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes — Entorses — Frissons



Une pipe de haute qualité, à bas prix, qui ne se bouche jamais et supprime le jus.

Partout à $1.50 ou chez JOS. COTE Ltée 188, rue St-Paul E. Québec.

HUIT MODELES DIFFERENTS

FRAIS DE POSTES PAYES

SICANA

suite de la première page

ne produisant que peu de bruit au passage des véhicules; grâce à la diminution du bombement, les voitures attelées peuvent garder leur droite;

"3—Elles conviennent à la fois à la locomotion automobile et à la traction animale, et ceci par tous les temps. La consommation d'essence des automobiles y est moindre;

"4—Elles sont imperméables et hygiéniques, sans poussières en été, sans boue en hiver; la pluie les lave parfaitement et elles sèchent vite;

"5—Les frais d'entretien sont très faibles, de sorte que, malgré les dépenses élevées de construction, et si on tient compte de leur longue durée, leur prix de revient (au moins en Amérique) est plutôt moins élevé que celui des autres revêtements;

"6—Lorsque les chaussées en béton sont très usées, elles peuvent servir de base pour l'établissement de revêtements asphaltiques ou bitumineux;

"7—Il est relativement facile de créer une main-d'oeuvre spécialisée pour leur construction et leur entretien."

Ces avantages, conclut M. Trehard, font plus que compenser les quelques inconvénients mis au compte de ce matériau, à savoir: manque d'élasticité, dilatation ou contraction sous l'influence de la température, détérioration occasionnée par les joints de dilatation, difficulté des réparations et des percements, etc.

"En dehors des chaussées en béton ordinaire, armé ou non, dit l'*Action française*, le rapport de M. Trehard mentionne quelques systèmes de revêtements en bétons spéciaux, utilisés en Europe.

"La "rhoubénite" est un béton riche en mortier de ciment auquel on a incorporé une poudre, formée de menus débris ligneux enrobés dans une certaine matière bitumineuse spéciale, destinée à donner au béton une certaine élasticité et une meilleure étanchéité. Ce système est employé en Belgique et aussi en France dans la banlieue de Paris (Boulogne, Saint-Mandé, Le Perreux).

"Le "Soliditit", employé en Italie, est un béton dont le ciment est très riche en silice et pauvre en chaux; on emploie ce béton spécial, très résistant, comme couche d'usure, épaisse de quelques centimètres, posée sur une fondation en béton ordinaire.

"Le revêtement en béton "indéformable", système Guiet, consiste en une fondation de béton, revêtue d'une couche de pierres cassées du calibre de 6 à 8 centimètres, ou d'une mosaïque de petits pavés, cylindrés pour tasser les matériaux et les enrober de mortier. Ce système a été essayé en Vendée.

"Il faut citer aussi le revêtement en fonte et ciment "Pontam" dû à la Société des fonderies de Pont-à-Mousson. Il consiste à disposer, sur une fondation de béton maigre, des armatures en fonte de 4 centimètres de hauteur, de forme déterminée, qui seront enrobées dans un béton de ciment riche, de façon à affleurer la chaussée.

"Mais il semble bien, d'après les dernières grandes expériences des routes-laboratoires des Etats-Unis, qui ont été soumises à des essais complets, que toutes les tentatives faies avec l'asphalte, le goudron, la brique, etc., ont été déplorables et que le béton y a triomphé.

"Enregistrons cette expérience. Celle qui est actuellement tentée en France par la Fédération des Chaux et Ciments conduira probablement aux mêmes conclusions."

Les conclusions de M. Trehard et le résumé qu'en fait l'*Action française* sont particulièrement intéressants pour les pays neufs, dont les premiers travaux de voirie ne remontent guère qu'à quelques années et se sont exécutés, pour ainsi dire dans les ténèbres. Incidemmeent, ils feront toucher du doigt, au public de la province de Québec les mobiles de la campagne que mène depuis un an et demi contre l'entreprise de la Compagnie de Ciment Nationale M. Frank-P. Jones, président de la Canada Cement Co., et ses comparses. ON a suivi jour par jour et heure par heure les expériences de construction de routes faites chez nos voisins les américains. ON s'est rendu compte que le béton, confectionné et traité d'une certaine manière, aura bientôt supplanté partout, dans les travaux de ce genre, les matériaux employés jusqu'ici. ON sait que le Canada, avec un territoire grand comme le tiers des Etats-Unis et habité par le quinzième de leur population, n'a encore que cinq millions de mètres carrés de route revêtue en béton, contre 200 millions aux Etats-Unis. ON sait que, de toutes les provinces canadiennes, le Québec est celle qui a la politique routière la plus progressiste. En se ménageant des intelligences dans la place (le lecteur sait ce que nous voulons dire), ON a pris les moyens de canaliser vers ses fabriques toute la demande du gouvernement et des municipalités de cette province. Bref, ON voit s'arrondir et s'élever sous ses yeux, dans des proportions que le public —qui, lui, ne voit qu'un tout petit bout de la route à la fois—ne saurait même soupçonner, la mine d'or d'où dix-neuf millions ($19,000,000) de capital fictif tirent déjà de plantureux dividendes. Et voici que des trouble-fête, des empêcheurs de danser en rond, ont l'incroyable impudeur de vouloir tondre dans ce pré tout en or, si l'on peut dire, la largeur de leur langue. Pour mettre ces importuns à leur place, ce ne sera pas trop de tous les coupe-jarret et bretteurs qui, à notre époque, infestent la presse financière des grandes villes. Là, encore une fois, réside le mobile de la campagne de circulaires et de communiqués anonymes qui se poursuit depuis un an et demi contre la Compagniei de Ciment Nationale. On chercherait vainement dans toute l'histoire financière et industrielle du pays rien d'aussi malhonnête et d'aussi perfide. Mais l'enjeu en vaut la peine.

Seulement, il y a un raisonnement que le public commence à se faire et qui pourrait bien déranger quelque peu les calculs du trust, et c'est le suivant:

—Si la Compagnie de Ciment Nationale est vraiment vouée à la faillite, quel intérêt a-t-on à l'empêcher de s'établir?

—La faillite d'une entreprise de cette importance, après un essai réalisé en toute tranquilité avec l'assentiment tacite du Trust, ne marquerait-elle pas pour celui-ci l'enterrement définitif de la concurrence?

—Pendant qu'on prétend la concurrence impossible, on emploie contre ceux qui veulent la faire naître toutes les armes, même les plus déloyales: pourquoi?

—Si la Nationale n'était pas au contraire assurée de réusi, serait-elle combattue aussi déloyalement par les gens qu'elle dérange dans leur monopole?

Vente par le Shérif

C.S. No. 3, District de St-Hyacinthe.

ARTHUR JODOIN: Demandeur, et Défendeur par distraction de frais; contre HENRI PICARD, Défendeur, et demandeur par distraction de frais.

Comme appartenant au dit Arthur Jodoin.

Un emplacement situé au village de St-Joseph, sur le chemin du raccourci, contenant 55 pieds de front par 50 pieds de profondeur, étant partie du No. 147 du cadastre de St-Hyacinthe le Confesseur, voisin de Antoine Cordeau et C. Levreau, avec bâtisses.

Pour être vendu à la porte de l'église du village de ST-JOSEPH, mardi, le QUATORZE octobre courant (1924), à DIX heures, a.m.

Saint-Hyacinthe, 1er octobre 1924.

JOS-L. CORMIER, Shérif.

Sheriff's Sale

S.C. No. 3, District of St.Hyacinthe.

ARTHUR JODOIN: Plaintiff, and defendant distracting for costs; against HENRY PICARD, Defendant and Plaintiff distracting for costs; As belonging to the said Arthur Jodoin.

An emplacement situate in the village of St.Joseph, on the foreshortening road, containing 55 feet in front by 50 feet in depth, being a part of No. 147 on the cadastre of St.Hyacinthe le Confesseur, neighboring Ant. Cordeau and C. Levreau, with buildings.

To be sold at the parochial church door of the village of ST-JOSEPH, Tuesday, on the FOURTEENTH day of OCTOBER instant (1924), at TEN o'clock in the forenoon.

St.Hyacinthe, October 1st 1924.

JOS-L. CORMIER, Sheriff.

Province de Québec
District de St-Hyacinthe

AVIS PUBLIC

Successions : Georges Pominville-Marie Hélène Renière

Avis public est, par les présentes, donné que VENDREDI le dix sept octobre courant, à sept heures du soir, au numéro 147 de la rue Concorde en la cité de St-Hyacinthe, il sera procédé sous la direction du notaire soussigné, à la vente à l'enchère de tous les meubles et effets de ménage ayant appartenu à la communauté de biens qui a existé entre feus Georges Pominville et son épouse Dame Marie Hélène Renière, en leur vivant, de la cité de St-Hyacinthe.

Conditions de la vente: Argent comptant.

St-Hyacinthe, 2 octobre 1924.

HORACE ST-GERMAIN, notaire.

Achetez toujours vos Fruits et Légumes tels que

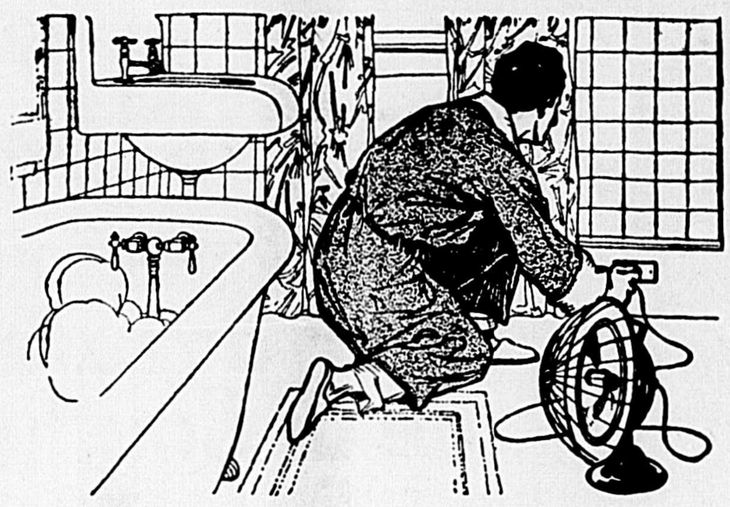
Pommes, Oranges, Citrons, Pamplemousses, Atocas, Salade, Celeri, Tomates, Oignons Espagnols, Etc.

— CHEZ —

B. L. WESTER

117 RUE CASCADES

Téléphone 633



Une Douce Chaleur pour la Chambre de Bain

Vous aimez peut-être les bains froids; peut-être préférez-vous les bains chauds, mais une chose certaine, c'est que vous n'aimez pas une chambre de bain glaciale. Que ce soit le matin ou le soir, vous pouvez compter sur votre Chaufferette Electrique pour obtenir ce petit supplément de chaleur si nécessaire maintenant que l'automne est arrivé.

UNE CHAUFFERETTE ÉLECTRIQUE

peut remplir plusieurs fonctions. C'est tout à fait l'article pour faire disparaître la fraîcheur de votre chambre à coucher au moment de vous mettre au lit, ou pour réchauffer votre coin favori du vivoir lorsque vous voulez passer une tranquille soirée à lire.——— Et elle ne coûte que $5.75 — 50 cents par mois.

Cette offre expire positivement le 4 octobre.

Southern Canada Power COMPANY LIMITED

La Compagnie Manufacturière F.-X. Bertrand

SAINT-HYACINTHE

FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES.

Engins et chaudières à vapeur de deux à 150 forces, pour moulins à scie, Boutiques à Bois, Fabriques à beurre et installations diverses. Grémente de moulin à scie, Déligneuses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Scies à découper et à refendre. — Planeurs, Embouveteurs, Corroyeurs, Moulureurs, Façonneurs, Scies à ruban, Tours à bois, etc. Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines.) Borne fontaines, Valves et tuyaux d'aqueduc, Engrenage, Pompes, ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et Engins à gasoline. . . . .

— TELEPHONE 602 —

L. A. PLANTE

Bureau et Cour : 30 rue Concorde.

Bois de Chauffage de toutes sortes

Tel que : — Erable, Merisier, Hêtre, Plaine, Bouleau, Bois franc et mou mêlé, Croute bois franc, Croute bois mou, Délignure en longueur de 2,3 et 4 pds, aussi rognures de moulin, très bas prix.

Constamment sous nos sheds au-delà de 1000 cordes en blocs et débité, prêts à employer.

SPÉCIALITÉ : — Bois pour allumer poêles et fournaises. Bois extra sec en longueur de 6 et 9 pouces, Edging en paquet et au voyage, Shavings (ripes) en sac.

—NOS PRIX SONT RAISONNABLES—

Toute commande par téléphone ou autrement remplie promptement, car nous avons un bon SERVICE DE LIVRAISON

Une Liste de Prix imprimée peut être obtenue en aucun temps.

PETITES ANNONCES

AGENTS.—Vendez Ruct-O le seul produit au monde qui fait disparaître littéralement les taches de rouilles sur le linge. Echantillon 25 cts. — Rust-O Enrégistré, 112 Desprairies, Québec.

A LOUER.—Un logement de 8 pièces avec améliorations modernes S'adresser à M. M. St-Jacques, 72 rue Ste-Anne.

A LOUER.—Logement avec installation de lumière électrique, coin des rues St-Dominique et Cascades. S'adresser au No. 28 Bourdages.

A LOUER.—Logement moderne six appartements, chauffé, possession immédiate. S'adresser à M. W. Girouard. Téléphone No. 402.

LOGEMENT A LOUER.—298 rue Girouard. 8 pièces, chauffage à l'eau chaude, $25.00 par mois. Possession immédiate.

A VENDRE.—A bonnes conditions, poêle électrique McClary, quatre plaques et deux fourneaux, presque neuf.

RADIO. Poste Atwater Kent, à trois lampes avec cabinet, table batteries, accumulateur et haut-parleur. S'adresser à M. W. Girouard. Téléphone No. 402.

A VENDRE.—Une moulange en pierre artificielle, 24 pouces, un Vessot 10½ pcs., toutes deux en bon état, pour moins que moitié prix. S'adresser à Albéric Racine, Saint-Simon de Bagot.

A VENDRE.—Etal de boucherie, avec bonne maison. S'adresser à 87 rue Mondor, Saint-Hyacinthe.

OEUFS ET VOLAILLES VIVANTES

Vous obtiendrez toujours les plus hauts prix du marché en expédiant voe oeufs, vos volailles vivantes et abattues à notre adresse. La demande sera très forte durant les 3 semaines à venir. Expédiez dès à présent, n'attendez pas que les prix soient les plus bas. Demandez notre liste de prix.

CREMERIE MONT-ROYAL LIMITEE
580-590, rue Marie-Anne, Est.
Montréal.

CORSET.—Vous trouverez chez nous le fameux corset réducteur de Madame X; nous le recommandons spécialement. AU BON MARCHE, Entrée Place du Marché et Cascades

MACHINE A SABLER.— M'étant dernièrement procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter, de bien vouloir me les confier, leur assurant d'avance une entière satisfaction.
E.A. GENDRON, 244 rue Cascades

PROPRIETE A VENDRE OU A LOUER

Ancienne propriété de M. J.-Arthur Séguin de l'autre côté de la rivière. 12 arpents de terre, verger de 100 pommiers. Bonne maison avec toutes les améliorations modernes, système de chauffage à l'eau chaude, électricité, téléphone. S'adresser à M. Vaillancourt, 92 rue Beaudry, Montréal, Tél. Est 4568.

Les propriétaires actuels vendront pour le prix de $5500.00 et ce, au plus vif acheteur.

A VENDRE.—Magnifique propriété sur le bord de la rivière Richelieu dans le village de St-Denis, grand terrain, construction de première classe, brique solide, couverture métal, 11 appartements, intérieur fini en chêne, grande cave en ciment, système de chauffage à eau chaude, électricité, toutes les améliorations modernes. — Photographie envoyée sur demande.—Bonnes conditions, s'adresser à E. E. Larue, 6 rue St-Patrice, St-Hyacinthe.

A VENDRE à la manufacture d'habits de travail à St-Denis. — Un engin à gazoline International, de 6 forces chevaux-vapeur, en parfait ordre, aussi une grande quantité de lampes y compris quatre lampes à manteaux. Raison de vente: nouvelle installation électrique. S'adresser sur les lieux, ou au bureau de Maple Leaf Overall Co., St-Hyacinthe, P.Q.

A VENDRE.—Une terre de 200 âcres dont environ 80 en culture, le reste en beau bois. Située à 2½ milles du village et à environ 10 milles des chars, et à moins d'un mille d'un moulin à scie. Assez de bois sur la terre pour la payer avec. Cause de vente, le propriétaire n'a pas d'enfants pour l'aider. Bonne chance pour un homme ayant un ou plusieurs grands garçons. Pour plus d'informations s'adresser au gérant du *Courrier*.

AVIS.—Si vous avez des clavigraphes, des moulins à coudre, gramophones, ou autre petite machinerie à faire réparer, adressez-vous à M. Napoléon Gosselin, 25 Cascades, tél. 186.

ENCAN.—Lundi, 6 octobre, chez Joseph Deslandes, haut St-Amable, St-Barnabé. Tout sera vendu, ménage, instruments aratoires, voitures, animaux, foin, paille, grain, etc. Gros stock.

ON DEMANDE.—Une servante pour ouvrage général. S'adresser au No. 190 rue Girouard.

PROPRIETE A VENDRE. — Belle propriété au centre de la partie commerciale, coin des rues Cascades et St-François, contenant trois magasins et 3 logements. Demandez informations au gérant de la Banque d'Hochelaga à St-Hyacinthe.

DEFENSE D'AVANCER

Je soussigné donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit et en particulier par mon épouse, sans une autorisation signée de ma main.

Adrien Messier.

St-Pie de Bagot
30 septembre 1924.

A LOUER

Rue Bourdages No. 88.—Logement de 4 appartements, galerie en avant et en arrière de 6 pds de largeur, beaux arbres ornant la propriété, au prix de $9.00 par mois.

Rue Notre-Dame No. 51.—5 appartements, peinturé et tapissé à neuf, lumière électrique, galerie en avant et en arrière, jardin, $10.00 par mois.

Rue Lafontaine, No. 71.—5 appartements, au 2ème étage, lumière électrique, belle galerie, bien situé pour pensionnaires pour l'Ecole de Laiterie de St-Hyac., $11.00 par mois.

Rue Lafontaine, No. 71.—4 appartements, un bas, peinturé et tapissé à neuf, galerie en avant et en arrière, lumière électrique, $9.00 par mois.

DEMANDEZ RHUMATICIDE

"Le tueur de Rhumatismes"

Le Seul Remède qui Guérit toutes les Douleurs RHUMATISMALES, Lumbago, Néphrite.

RHUMATICIDE

Détruit l'Acide Urique, fait cesser pour toujours la Sciatique, la goutte et les maux de reins—90 pastilles $1.00, C.O.D. $1.15

Envoyez votre adresse pour informations.

NATIVE'S OWN REMEDY CO. INC. 367 St-Denis, MONTREAL.

La Cie de BRIQUE St-Laurent LIMITEE

71 rue St-Jacques, MONTREAL

Téléphone Main 5767

Briqueterie : LAPRAIRIE, P. Q.